

Le travail

IL EST TEMPS DE GARDER L'OEIL OUVERT

COULOMBE JEAN PAUL 226
411 ST LAURENT
ST JEAN PQ



vol. 43, montréal, mai 1967



100-1111-1111 92

dix cents

il faut venir

le travail

Organe officiel de la Confédération des Syndicats Nationaux, (CSN). "Le Travail" paraît tous les mois. Directeur: RICHARD DAIGNAULT. Bureaux: 1001, St-Denis, Montréal. Tél.: 842-3181. Composé par Typofilm Inc., Montréal et imprimé par les Editions du Richelieu, St-Jean de Québec. Le Ministère des Postes à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

14

Important

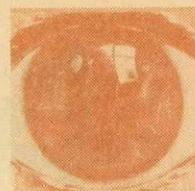
"Labour" -- the English-language edition of "Le Travail" -- is available. Members of unions affiliated to the CNTU and who prefer the English-language edition may obtain it on request, free of charge, by writing to:

"Labour", 1001 St-Denis,
Montreal, Que.

l'Expo 67

DE GARDER

IL EST TEMPS



LES YEUX

OUVERTS



Et après ?

Nos gouvernements n'ont pas les moyens, disent-ils, de nous donner l'assurance-santé.

Nos gouvernements, disent-ils, ne peuvent jamais réussir à s'entendre.

L'Expo c'est la preuve que lorsque nos gouvernements, municipal, provincial, fédéral, veulent vraiment réaliser quelque chose, ils sont capables de s'entendre et ils sont capables de trouver de l'argent.

Bravo pour l'Expo c'est une réussite. Mais maintenant que nos gouvernements nous ont prouvé qu'ils pouvaient être efficaces, ils n'ont plus d'excuse pour ne rien faire dans la santé, les taudis, le chômage, la gratuité scolaire...



Une leçon

Les gens des autres pays n'en reviennent pas. Ils ne comprennent pas comment en si peu de temps on a pu créer des îles et bâtir ensuite des ponts, des pavillons, poser du gazon et des arbres en si grand nombre.

L'Expo c'est comme la Manicouagan. Les ingénieurs, les architectes et les ouvriers québécois sont capables de faire n'importe quoi, même ce qui dépasse l'imaginable. Il suffit que les gouvernements ou les financiers se décident, eux, à passer à l'action.

Parce qu'il est urgent d'ouvrir les yeux. Pour voir les hommes qui habitent la planète, pour voir ce qu'ils font, ce qu'ils pensent. Pour voir comment ils se gouvernent.

Ca vaut plus qu'une douzaine d'encyclopédies, ça vaut plus qu'un voyage, et ça vaut bien des leçons d'écoles, bien des discours politiques.

Il y a là des hommes de toutes les parties du monde, l'Asie, l'Afrique, l'Europe, les Amériques, l'Océanie.

Il y a des hommes qui vivent sous tous les systèmes de gouvernement: capitalistes, socialistes, communistes.

Il y a des hommes qui se gouvernent par la dictature, la royauté, la démocratie parlementaire, le parti unique.

Il y a là les machines. Les machines n'ont pas de race, de couleur, de religion, de système politique. Il y en a partout. Des machines extraordinaires.

Faut voir les machines et se poser la question: à qui profitent-elles?

A ceux qui les inventent? Aux ouvriers qui les fabriquent? A ceux qui en sont les propriétaires? A toute la population?

Faut voir l'Expo 67. Faut arrêter de dormir, et s'ouvrir les yeux. C'est loin Montréal pour beaucoup de gens. Organisez-vous en groupes, n'oubliez pas les femmes et les enfants. Tous les moyens sont bons. Passez au moins trois jours à l'Expo. Amenez votre lunch sur le terrain de l'Expo.

Les prix dans les restaurants sont trop élevés. Le logement aussi est très cher. Demandez de l'aide à des parents ou à des amis.

Venez voir l'Expo. Vous retournerez chez-vous remplis d'idées nouvelles.

La pire chose c'est de se fermer les yeux à l'avenir, au reste du monde.

Surtout quand l'Expo est chez-nous. Elle n'y reviendra plus pour plusieurs générations.

Les chefs de service sont des incapables

Tout se passe comme si le gouvernement ne voulait pas reconnaître la première convention collective des fonctionnaires. Les appels du premier ministre Johnson à la patience n'auraient fait oublier cette réalité. La réalité, c'est que les fonctionnaires et les ouvriers de la fonction publique sont obligés de se battre pour reconquérir une deuxième fois les droits qu'ils ont acquis par la convention collective.

C'est bien beau la patience quand ça mène quelque part. Mais depuis un an, les fonctionnaires ont acquis la conviction que le gouvernement ne fait pas d'effort sérieux pour mettre en place les hommes et les mécanismes nécessaires pour appliquer la convention collective correctement. Alors les appels à la patience du premier ministre ne servent qu'à masquer ou bien la mauvaise foi, ou bien l'impuissance.

Il y a sûrement de la bonne foi à certains niveaux du gouvernement. Mais il y a sûrement aussi des gens qui mettent les bâtons dans les roues. La bonne foi on la constate, par exemple, dans certaines directives émises par la Direction générale des relations de travail sur des points particuliers de la convention collective. Mais lorsque ces directives ne sont pas appliquées dans les ministères, ou lorsqu'elles sont appliquées seulement quand on y met la pression, il ne reste qu'une seule conclusion à tirer: ou bien les chefs de service sont de mauvaise foi, ou bien ils sont impuissants et ils ne sont pas à leur place.

C'est à peu près impossible de trouver un chef de service capable de prendre ses responsabilités. A cause de cela, des centaines de griefs qui auraient pu être réglés à la première ou à la deuxième étape de la procédure se ramassent à l'arbitrage, ce qui fait subir aux personnes en cause des délais insupportables.

Les chefs de service prétendent qu'ils n'ont pas l'autorité voulue pour prendre les décisions nécessaires à la bonne application de la convention collective. Si c'est vrai, est-ce qu'on doit conclure que les ministres veulent garder pour eux

Union nationale F.T.Q.

M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil du Travail (F.T.Q.) de Montréal, a été nommé directeur du personnel de la Voirie. L'annonce en a été faite par le ministre Fernand Lafontaine. M. Ménard milite depuis 1935 dans le syndicalisme américain. Il était président du Conseil du travail depuis 1964, fonction qu'il a abandonnée à la suite de sa nomination.

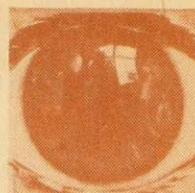
Déjà le secrétaire du Conseil du travail (F.T.Q.) de Montréal, M. André Léveillé, a démissionné au printemps 1966 pour se présenter comme candidat union nationale. Le Conseil l'avait alors désavoué. M. Léveillé a été élu.

• • •

Le lieutenant-gouverneur en conseil a nommé Me Maurice Johnson juge municipal. Me Maurice Johnson est le frère de Me Daniel Johnson, premier ministre du Québec et président du conseil des ministres, c'est-à-dire le lieutenant-gouverneur en conseil.

les moindres décisions de routine? Alors à quoi riment les appels du premier ministre à la patience si le gouvernement ne prend pas les mesures nécessaires pour que les décisions administratives soient prises au bon moment par les bonnes personnes?

DE GARDER



IL EST TEMPS

LES YEUX

OUVERTS

A la voirie, par exemple, là où on rencontre le plus de difficultés d'application de la convention collective, il a fallu former un comité conjoint pour examiner au mérite les quelque 350 griefs inscrits à l'arbitrage, afin d'éliminer ceux dont le règlement s'impose de lui-même. En d'autres mots, il a fallu former un comité conjoint pour faire le travail que les chefs de service n'avaient pas fait. Mais là encore, le représentant du gouvernement au comité conjoint n'avait pas l'autorité nécessaire pour prendre les décisions, de sorte qu'on reste à peu près au même point qu'avant.

Voilà un peu dans quelle situation impossible se débattent les fonctionnaires.

Et comme si ce n'était pas suffisant, le gouvernement vient de leur porter un coup terrible par le mauvais classement.

Le coup est d'autant plus dur que les fonctionnaires avaient fondé beaucoup d'espoir dans le classement.

Le nouveau classement pour eux, c'était l'occasion de faire disparaître les injustices entre ceux qui font le même travail, de façon que tous ensemble, ils puissent faire le même bond en avant aux prochaines négociations, vers le rattrapage des salaires et vers la revalorisation professionnelle.

Or, 6,000 fonctionnaires sur 18,000 ont fait des griefs de classement. Et chez les ouvriers de la fonction publique, qui ont reçu leur classement plus tard, la situation ne s'annonce guère mieux.

Il est bien évident que si le tiers des fonctionnaires sont mal classés, le gouvernement doit s'interroger sur la façon dont il a fait ce classement et reviser toute son opération. C'est la seule façon de respecter l'esprit de la convention collective que les fonctionnaires sont obligés de défendre point par point chaque jour.

Voyez

IL EST TEMPS

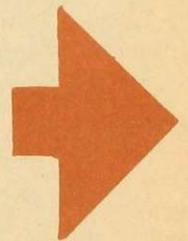
DE GARDER

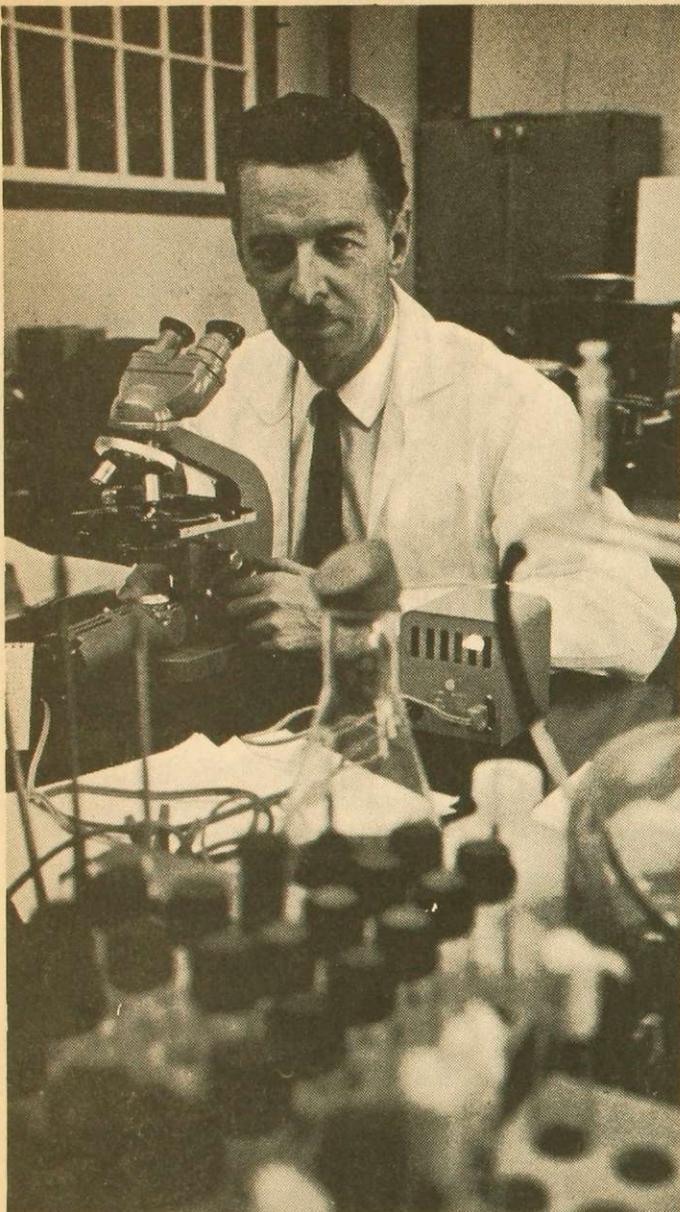


LES YEUX

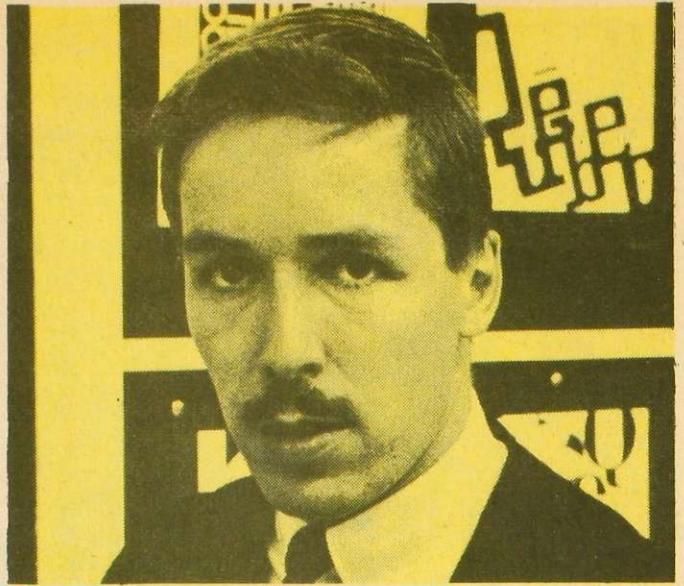
OUVERTS

**CE QUI ARRIVE À
CES 13 DÉFENSEURS
DU SYNDICALISME
DANS L'ENSEIGNEMENT
AU QUÉBEC
EN 1967**





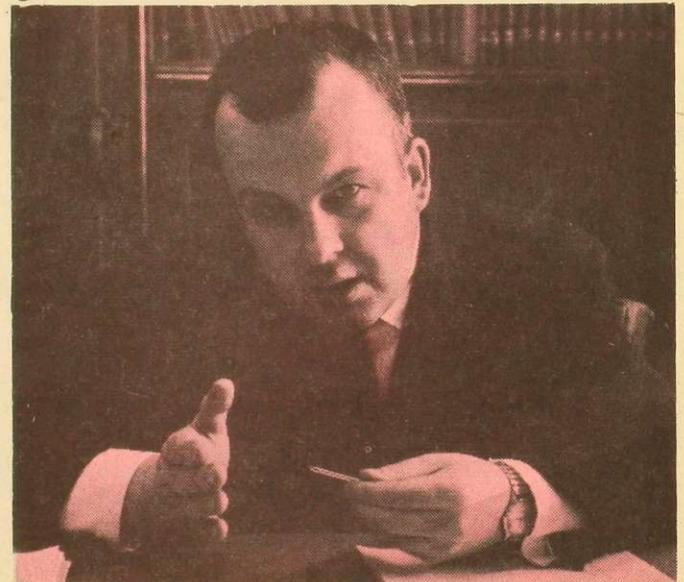
1-



2-



3-



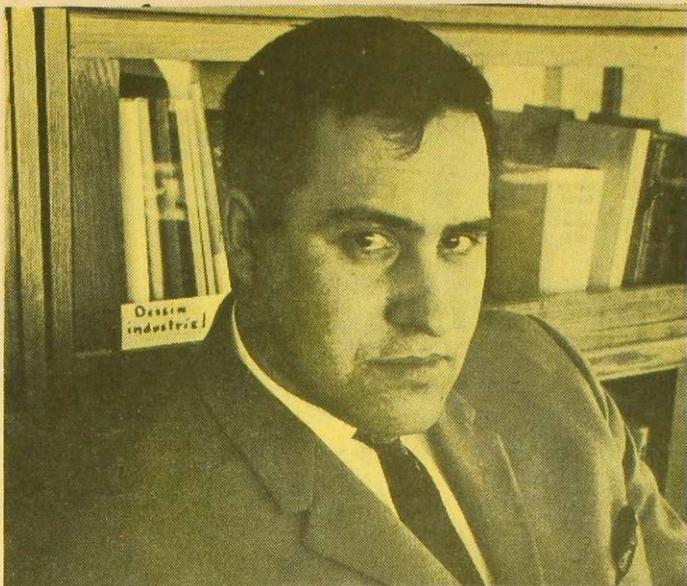
4-

1- Charles-Auguste Langlois, vice président du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec, président du secteur agricole, professeur à l'Institut de technologie agricole, Ste-Anne-de-la-Pocatière.

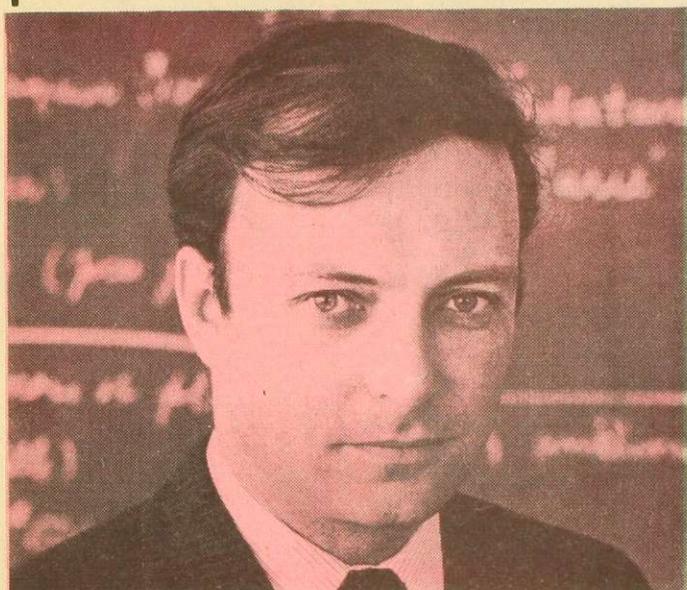
2- Claude Desroches, directeur des études (intérimaire), Institut des arts graphiques, Montréal.

3- André Lamontagne, trésorier du SPEQ, professeur en électronique, Institut de technologie, Lauzon.

4- Léonce Marcotte, directeur (intérimaire), Institut de technologie, Montréal.



1-



2-



3-



4-

1- Jean-Paul Simard, directeur du syndicat, président de la région Saguenay-Lac-St-Jean, professeur de mécanique d'ajustage, Ecole des métiers d'Alma.

2- Paul Doyon, conseiller technique de la CSN auprès du Syndicat Professionnel des enseignants (S.P.E.) et du S.P.E.Q.

3- Claude Delorimier, vice-président du SPEQ, président du secteur de la formation des maîtres, membre du Conseil supérieur de l'éducation, professeur de littérature, Ecole normale Jacques-Cartier, Montréal.

4- Claude Legendre, directeur du syndicat, président de la section du Bas Saint-Laurent-Gaspésie, professeur de mécanique automobile, Rimouski.

5- Jean-Guy Farrier, professeur de français, Institut de technologie de Shawinigan.



5-

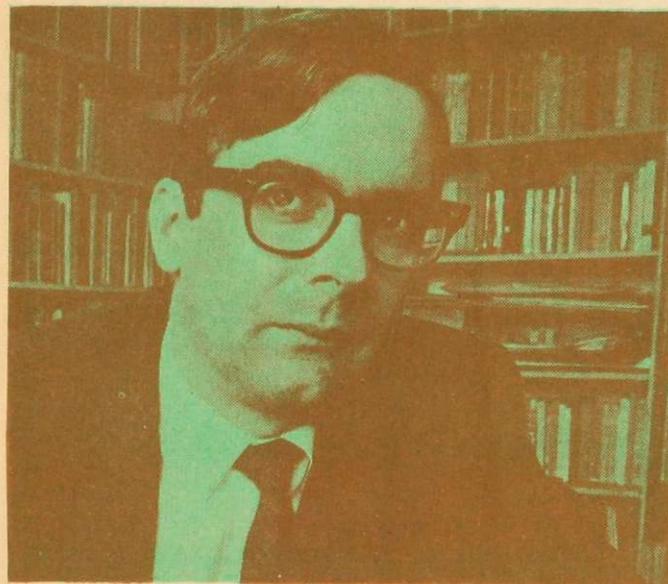


1-

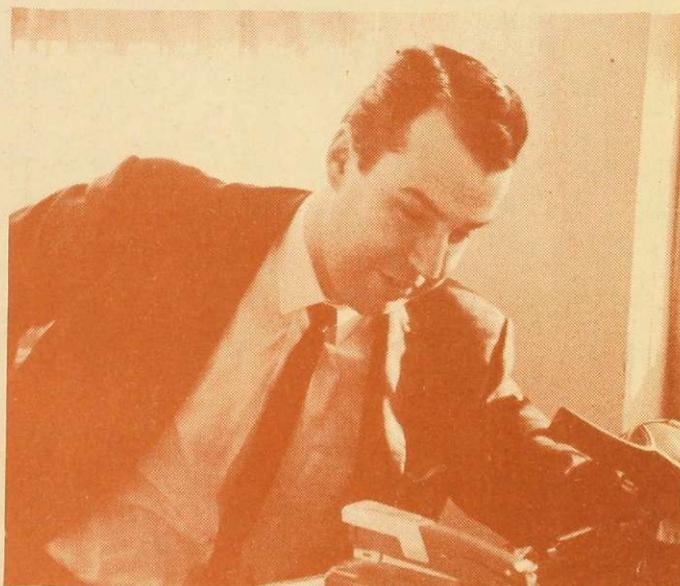


2-

- 1- Claude Poissant, professeur de menuiserie, Ecole des métiers, Amos.
- 2- Raymond Vézina, secrétaire exécutif du SPEQ, Montréal.
- 3- Jean Rioux, professeur de philosophie, Ecole normale Laval, Québec.
- 4- Claude Sabourin, président du SPEQ au cours du conflit, aujourd'hui boursier du gouvernement du Québec, en Europe. Sa cause a été remise en raison de son absence.



3-



4-

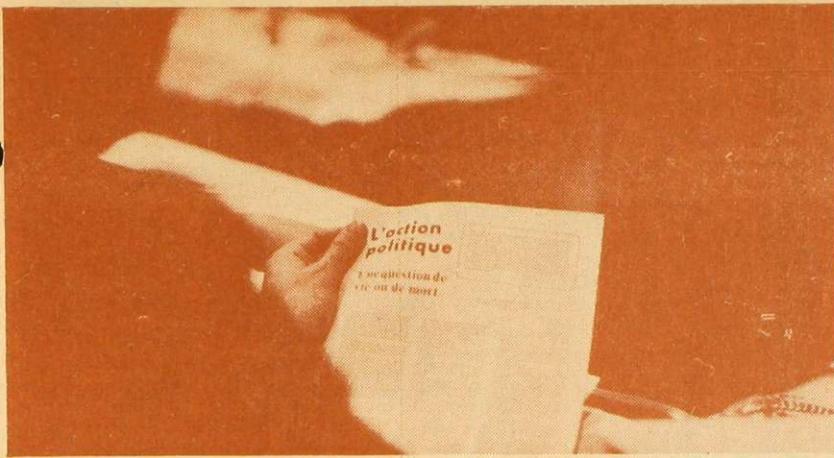
Ces syndicalistes viennent d'être condamnés à 20 jours de prison, et leur syndicat à \$2,000 d'amende.

Il est allégué que ces professeurs avaient, au printemps 1966, refusé d'obéir à un ordre de la Cour supérieure, les enjoignant à assurer que l'enseignement continue normalement dans toutes les écoles techniques et professionnelles de la province.

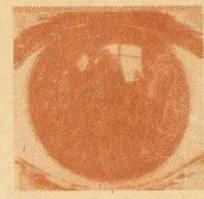
Les condamnations ont été portées en appel devant la plus haute cour de la province.

Le Syndicat des professeurs de l'état du Québec (CSN) compte près de 3,000 membres.

On se souvient qu'au terme du conflit entre le gouvernement et ses professeurs, une excellente convention collective a été signée.



IL EST TEMPS
DE GARDER
LES YEUX
OUVERTS



LES GARS DE MONTRÉAL OUVRENT LES YEUX

Le Conseil central de Montréal doit assumer aujourd'hui un nouveau rôle. On ne peut plus se contenter d'un syndicalisme qui se limite à la convention collective; il faut protéger les gains qu'on a faits de cette façon. Pour cela, il faut que les travailleurs prennent la place qui leur revient dans la société. Ce nouveau rôle, c'est celui que le président du Conseil central, M. Dollard



Dollard Généreux, président du Conseil central.

ard Généreux assigne à son organisme dans son rapport annuel qui a été lu lors du congrès des 21, 22 et 23 avril derniers.

Il y souligne d'ailleurs que la ville ne peut plus être administrée par un

conseil municipal — qu'elle est maintenant devenue "une SOCIÉTÉ", avec tout ce que cela comporte et qu'elle se doit d'avoir des politiques précises dans les domaines du logement, du bien-être, du développement urbain, etc...

Les politiciens, précise-t-il, ont compris cette évolution puisqu'ils se sont empressés de former des partis et de se donner des programmes. "Là où le principe est faussé, c'est qu'après avoir été élus avec une confortable majorité ces mêmes équipes utilisent le pouvoir administratif pour n'en faire qu'à leur guise."

Le président du Conseil central condamne fortement le "pouvoir unique" et déclare qu'une "saine opposition" s'impose à Montréal et dans les municipalités de banlieue.

Il conclut par un appel à la démocratie: "Pour démocratiser, il faut décentraliser les pouvoirs administratifs. En créant des responsabilités, nous créerons des responsables. Cela s'applique dans tous les gouvernements, tant fédéral, provincial, municipal ou scolaire que dans la direction de notre Conseil."

M. Généreux a été réélu président du Conseil central à l'issue du 9e congrès annuel.

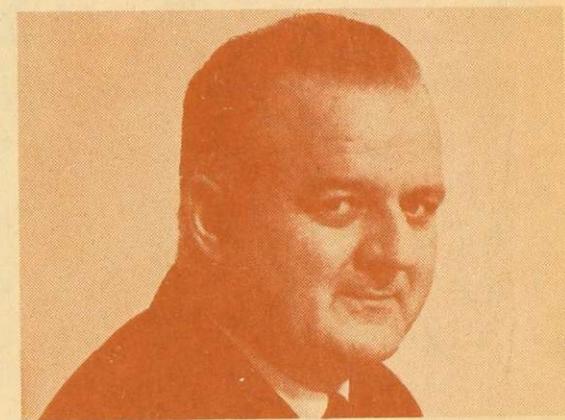
Le nouveau bureau de direction est composé des personnes suivantes: Dollard Généreux, président;

Pamphile Piché, Hildège Dupuis, Paul Pouliot, Florent Paquet et Gaston Forest, vice-présidents.

Madeleine Morgan, secrétaire.
Jean-Paul Guay, trésorier.
Elisabeth Provencher, statisticienne.



Robert Mansour, président du syndicat de la construction.



Jean-Paul Guay, trésorier du Conseil central.



Madeleine Morgan, secrétaire du Conseil central.

DE QUOI VOUS
PLAIGNEZ-VOUS À ?
RADIO-CANADA ?
VOUS ÊTES POURTANT
BIEN DÉFENDU PAR
MAÎTRE J.A.T.S.E.



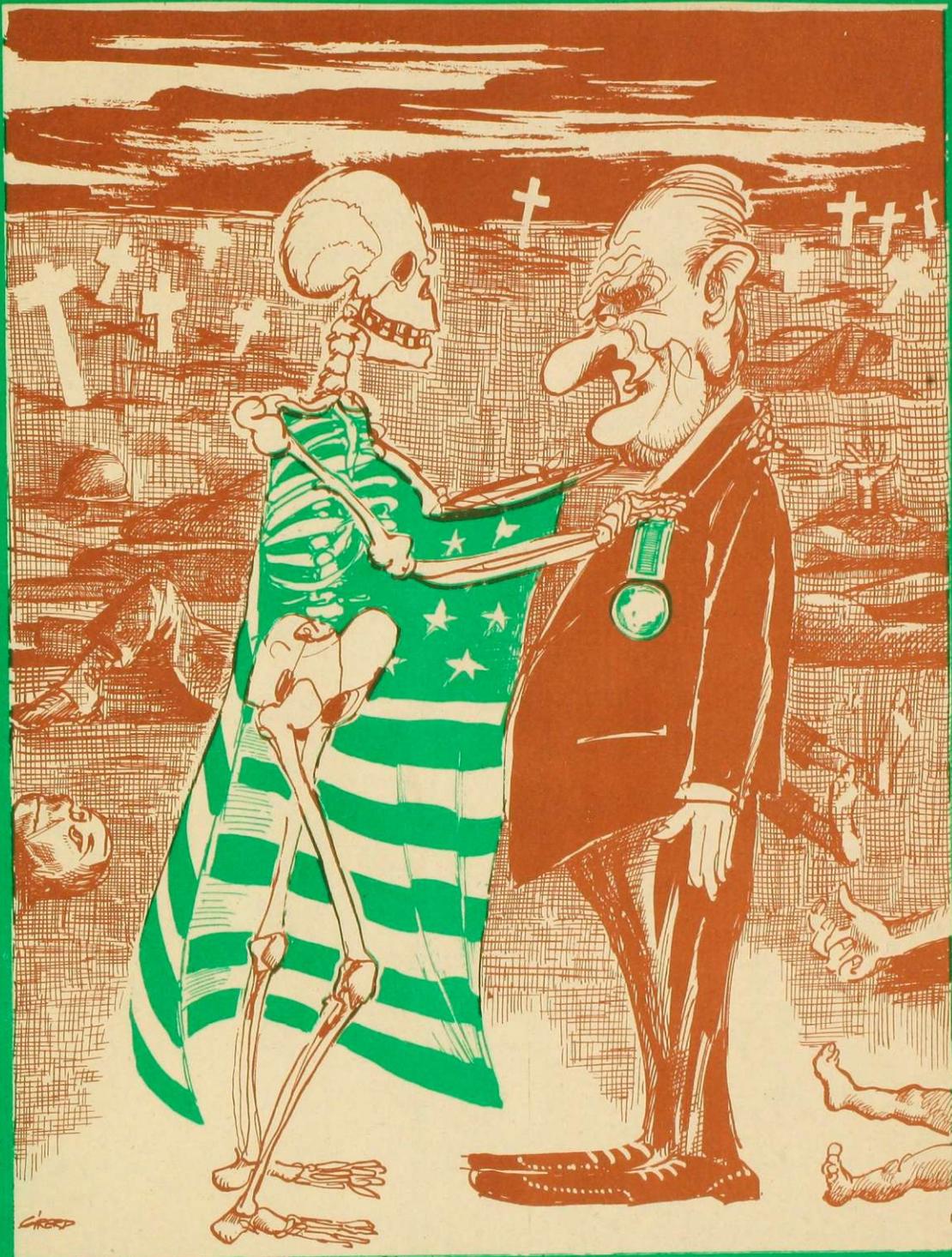
Le C.C.R.O. c'est l'organisme fédéral à Ottawa qui juge des demandes d'accréditation de nos syndiqués.

Il veut forcer nos gens, malgré eux, à appartenir à des syndicats "coast-to-coast", affiliés au C.T.C., à l'A.F. of L. et C.I.O.

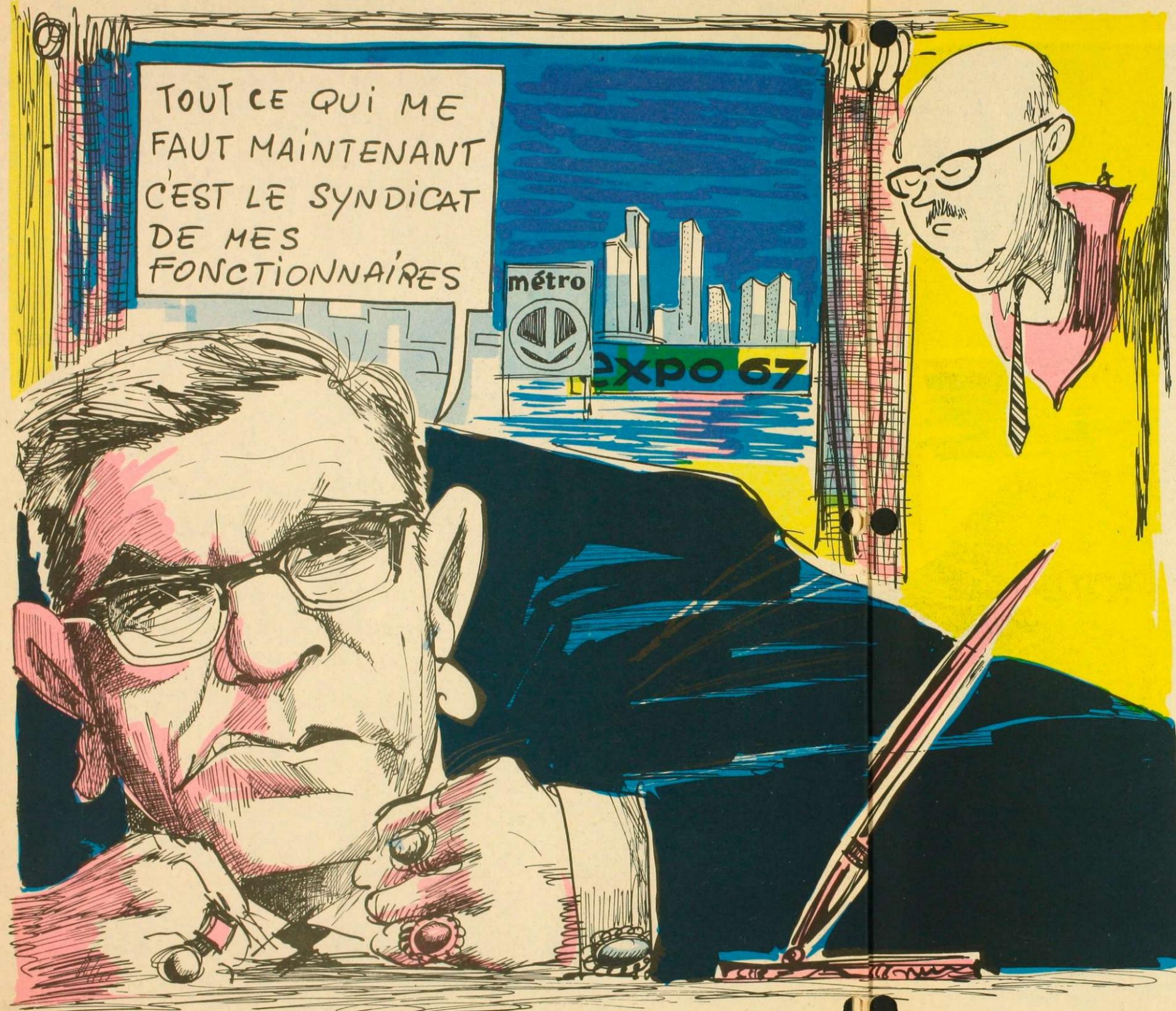
Ça fait trois ans que les employés de la production de Radio-Canada à Montréal veulent avoir leur syndicat affilié à la C.S.N. Le C.C.R.O. dit: NON.

La C.S.N. en a plein le dos. Tous les conseils centraux de la C.S.N. se préparent à manifester. Nous voulons que nos gars obtiennent la liberté d'association, dans le domaine fédéral.

AU VIETNAM, LA MORT DÉCORE LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS



Le conseil central de Montréal condamne l'agression américaine, se joint au "Comité pour la paix et l'autodétermination au Vietnam" et demande au gouvernement canadien de mettre sur pied des troupes pour maintenir l'ordre au Vietnam en temps de paix.



Le syndicalisme dans les services publics devient de plus en plus inacceptable pour les chefs politiques.

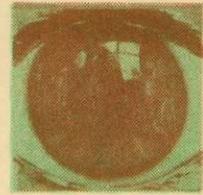
Depuis quelques années il se livre dans ce domaine des luttes extrêmement dures, extrêmement difficiles.

Pour briser le syndicalisme, les chefs des administrations publiques posent des gestes d'un extrémisme déplorable.

On a vu ça à l'Hydro-Québec, au gouvernement provincial, dans le transport, à la Régie des alcools, chez les commissaires scolaires, dans le port de Montréal et le port de Québec, à Radio-Canada; enfin partout les chefs politiques mènent la lutte farouchement. On croyait avoir tout vu.

Mais non. On vient de voir Lucien Saulnier, le président du Comité exécutif de Montréal, frapper sur le syndicat des fonctionnaires municipaux. Ce qu'il veut maintenant, c'est son syndicat de fonctionnaires.

Vraiment, il n'y a pas de limite à la soif des hommes au pouvoir.



Devant les tentatives des politiciens pour saboter le plan de développement du BAEQ qui a été présenté au gouvernement il y a déjà près d'un an, les conseils régionaux et diocésains de la CSN et de l'UCC de la Gaspésie et du Bas-St-Laurent viennent de décider de prendre le taureau par les cornes. Ils ont laissé savoir qu'ils ne participeraient pas à une planification qui sous le couvert de la démocratie, laisserait la porte ouverte au "patronage" et consacrerait la toute-puissance des notables qui, tels de petits tsars, dominent les affaires de la région depuis toujours.

Cette clique a décidé de faire échec au plan, un travail de trois ans qui a été préparé par plus de 100 experts assistés de plusieurs milliers de citoyens groupés dans des comités locaux. Le 23 avril dernier, elle remportait une victoire serrée lors d'un congrès tenu à Cabano en vue de la création d'un conseil de développement représentant les comités de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata. Ce conseil, devait être "autonome". Il ne devait pas se joindre, les 27 et 28 mai, aux représentants des trois autres conseils territoriaux de la région qui mettront sur pied un organisme qui deviendra l'interlocuteur unique de la population du Bas-du-fleuve et de la Gaspésie.

Aussi, les délégués de la CSN et de l'UCC ont-ils claqué la porte après le vote de Cabano. Réalisant l'impair qu'ils venaient de commettre les notables ont décidé d'entreprendre des négocia-

tiations avec les délégués des deux grands mouvements syndicaux mais ces derniers ne reviendront pas sur leur position de principe. (Le dimanche 14 mai on a repris le congrès avorté le 23 avril. La clique a accepté que le conseil ne soit pas autonome et se joigne au grand conseil régional. "Mais pour se garder une soupape" ils ont réussi, à force de prouesses de procédure, à faire accepter que leur conseil puisse, sur les problèmes régionaux, soumettre ses propres recommandations aux gouvernements. Ils ont expliqué que c'était seulement "un en cas" dont ils n'avaient pas l'intention

de se servir. Il reste à savoir si au congrès de Chandler les autres conseils vont accepter ce statut d'enfants gâtés pour celui de Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska. Et tout dépend aussi de la bonne foi de la clique dans l'avenir).

Faut-il noter d'ailleurs que l'UCC et la CSN sont représentés de façon injuste sur ces organismes de consultation. A eux deux, ils comptent moins de 20% des délégués alors que les secteurs traditionnels (professionnels, hommes d'affaires) en comptent plus de 60%. Pour que la population soit représentée

Un exemple d'hypocrisie

Le président de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, M. Georges-E. Malenfant, a fourni récemment un exemple parfait de l'hypocrisie de certaines de nos élites qui prêchent une chose et font le contraire.

Au début de mai, la Fédération tenait son congrès annuel à Montréal sur le thème: "Un Québec fort par la planification". M. Malenfant a profité de l'occasion pour déclarer que l'avenir du Québec est menacé par le conservatisme de nos hommes politiques, l'apathie de notre bourgeoisie et l'esprit de clocher de nos gens.

Fort bien direz-vous; voilà quelqu'un qui n'a pas froid aux yeux. Toutefois, il faut savoir que, le 23 avril, le même M. Malenfant, en tant que citoyen de Cabano, participait au congrès du conseil de développement.

Qu'a-t-il fait devant l'offensive des conservateurs qui tentaient de saboter le plan du BAEQ? Ces discours à la SSJB laissent supposer qu'il a dû se porter sur la première ligne de feu. Détrompez-vous; il n'en fut rien. Il s'est terré toute la journée.

Au journaliste qui s'étonnait de son mutisme, il répondit embarrassé: au début j'étais avec les gens du BAEQ mais leur position suscite maintenant trop de remous chez nos dirigeants locaux. Je pense avoir trouvé une solution de compromis... (qu'il n'a d'ailleurs pas exposée).

Ce cher M. Malenfant, porte-étendard de nos nationalistes traditionnels, aurait donc avantage à s'appliquer les anathèmes qu'il a bravement lancées à Montréal loin des députés Gendron, Lebel, Simard et de leur clique. Il n'est pas le seul d'ailleurs. Tous ceux qui à l'intérieur de nos mouvements populaires tendent de bloquer la politisation des membres, tous les dirigeants de coopératives qui depuis des décennies exercent une véritable dictature pour favoriser l'ordre établi pourraient coiffer le même chapeau. Un jour viendra bien où ils seront démasqués.

La fin des empereurs

▷ fidèlement, c'est plutôt l'inverse qui devrait exister; mais enfin il faut admettre que c'est mieux que ce qui existait jusqu'ici alors que les chambres de commerce étaient seules représentées au sein des conseils économiques régionaux qui disparaîtront.

Sentant ses privilèges menacés la petite bourgeoisie serre les rangs depuis quelques mois particulièrement dans la région de Rivière-du-Loup où elle s'est ralliée derrière la bannière du député-maire Rosaire Gendron. (Je suis le seul candidat que M. Pearson a supplié de se présenter, aime à dire M. Gendron.)

Quoiqu'il en soit le petit clan de privilégiés de la région (moins de 10% de la population) est poussé dans ses derniers retranchements par la marée populaire qui réalise que le plan du BAEQ représente le premier espoir sérieux et probablement le dernier de tirer la région de son marasme populaire.

Mais les empereurs de villages et de petites villes n'ont pas joué leurs dernières cartes: ce sont encore eux qui organisent l'élection des députés. Quand M. Lesage, par exemple, va, selon l'expression, prendre un bain de peuple au cours de ses tournées de fin de semaine, il ne faut pas se faire d'illusions. Ce ne sont que ces gens là qu'il rencontre. C'est à eux également que réfère M. Johnson lorsqu'il dit que son gouvernement est près du peuple.

Mais l'expérience du BAEQ prouve que lorsqu'on perce cette croute pour atteindre le peuple,

tout devient possible. Nos gens ne sont pas conservateurs. Ils n'ont tout simplement pas eu l'occasion de faire entendre leur voix sur le plan politique. Nos "élites" les ont toujours trahis et quand, par hasard, ils ont élus des gens comme eux c'étaient des "rabouteurs" à la Caouette...

Le congrès de Cabano du 23 avril a fourni un exemple parfait de cet affrontement qui, peu à peu, tournera à l'avantage de la classe laborieuse. Voyons un peu ce qui y est arrivé:

Dimanche 23 avril 1967 — Il fait un sale temps sur les hauteurs encore enneigées de Témiscouata. Mais dans la petite salle paroissiale de Cabano se tient une réunion qui décidera de l'avenir de ce coin du Québec. Deux cents représentants de corps intermédiaires des comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata y sont réunis pour mettre sur pied un conseil de développement qui leur permettra d'avoir leur mot à dire lorsque le gouvernement se décidera enfin à exécuter le plan que le Bureau d'aménagement du Québec (BAEQ) lui a remis il y a près d'un an pour les 10 comtés de la région du Bas-St-Laurent-Gaspésie.

Trois avocats en mal de procédure

Le congrès débute. Le maire Guy Michaud, de Cabano, prie les délégués de mettre de côté leurs intérêts personnels, d'oublier les luttes de clochers et le favoritisme politique. En vain,

Le journaliste Paul Cliche a assisté au congrès de Cabano du 23 avril. Il raconte ce qu'il y a vu: l'offensive des patroneux et de la clique pour tuer le travail de la population et la contre-attaque solide de l'U.C.C. et de la C.S.N.

trois avocats de Rivière-du-Loup, le député unioniste Gérard Lebel, M. Antonio Dubé et M. Bertrand Laforest s'emparent du micro, font pleuvoir les points d'ordre, multiplient les arguties procédurières, se moquent en termes méprisants de ceux qui les contredisent. Ils gagnent facilement la première manche. Au bout d'une heure toute le monde est mêlé. Aucun des sujets prévus à l'ordre du jour n'a encore été appelé.

Dans la confusion, on peut soudainement voir le député libéral fédéral et maire de Rivière-du-Loup, M. Rosaire Gendron, qui du centre de la salle orchestre tout ce beau charivari, faire un signe qui se veut discret au président de la chambre de commerce de sa ville. M. Jean Rioux, un cadre de la compagnie de téléphone Bell, comprend que le temps est venu de frapper le grand coup. Il présente une résolution pour que le conseil de développement "KRT", comme l'appellent les adversaires du plan du BAEQ, soit "autonome" de l'organisme de consultation qui doit être mis sur pied pour l'ensemble de la région-pilote. Sur ce, l'assemblée est suspendue, le Dr Yves Godbout, de Rivière-du-Loup, rappelant aux délégués avec une piété ostentatoire qu'ils sont attendus au temple paroissial pour la messe.

La recette de la "grande noirceur"

La deuxième manche devait être enlevée avec autant de brio. La première leur ayant permis

Les politiciens trahissent

▷ de s'assurer l'avantage du terrain en abusant de la procédure, il s'agissait, au cours de la deuxième, pour les notables de Rivière-du-Loup de faire appel à la recette éprouvée de la période de la "grande noirceur": deux cuillérées d'utilisation de la région, un brin de xénophobie,

trois tasses de prétendue fierté locale (lire chauvinisme), le tout saupoudré de sophismes généreusement distribués mais habilement camouflés. Faire cuire au feu du "patronage" pendant des semaines puis réchauffer par des discours passionnés quand vient le temps de servir.

Le service fut parfait. Le député Lebel, n'oubliant jamais de rappeler qu'il était le vice-président de l'Assemblée législative, prit la parole à plusieurs reprises pour dire d'abord qu'il préférerait la sagesse de notre mère la sainte église qui avait centralisé son administration à Rome à celle des jeunes planificateurs du BAEQ qui voulaient que désormais les décisions se prennent au niveau de la région plutôt que de tout laisser à Québec comme jusqu'ici. Ils veulent même faire une "province" du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie, soutint-il, en affirmant qu'un journaliste de Montréal qui était dans la salle (Il le montra du doigt) avait écrit cette ineptie. Ce dernier eut beau faire des grands signes de dénégation rien n'y fit.

L'avocat Laforest fit ensuite vibrer la corde de l'Esprit de clocher: nous voulons rester nos maîtres, nous ne voulons pas être dirigés par les gens de Rimouski et de la Gaspésie. L'avocat Dubé fit entendre la même plainte avec quelques variantes puis le député-maire Gendron vint donner le coup de grâce

en soutenant que le plan du BAEQ proposait en quelque sorte une forme de planification coercitive telle qu'elle se pratique dans les pays communistes.

Avocats obscurantistes vs cultivateurs éclairés

Mais un phénomène inusité se produisit: devant cette parade d'avocats, de notables et de députés, de simples cultivateurs, de simples ouvriers ou manoeuvres vinrent parler un langage limpide, froid; nous sommes dans le marasme depuis des décennies, vient le BAEQ qui pendant trois ans nous fait participer à son travail, expliquèrent-ils en termes simples mais directs. Il remet un plan qui propose des changements radicaux auxquels nous sommes d'accord parce que c'est la seule façon de nous sortir du trou. Vous, les professionnels, les bourgeois, vous êtes restés en dehors du jeu, de 1963 à 1966, parce que ce n'était à vos yeux à ce moment-là que belles théories d'intellectuels, chimères de rêveurs inoffensifs. Des milliers de citoyens avaient participé pourtant à la préparation du plan avec la frénésie du désespoir.

Mais soudainement vous vous êtes rendus compte que votre pouvoir était menacé.

La machine s'est mise en marche. Les pressions se sont exercées à Québec: l'avocat Antonio Dubé ne se vante-t-il pas d'être l'un des principaux conseillers du premier ministre sur cette question. Le directeur général du Conseil d'orientation économique M. Parenteau, m'approuve, clama le député Lebel, au congrès de Cabano.

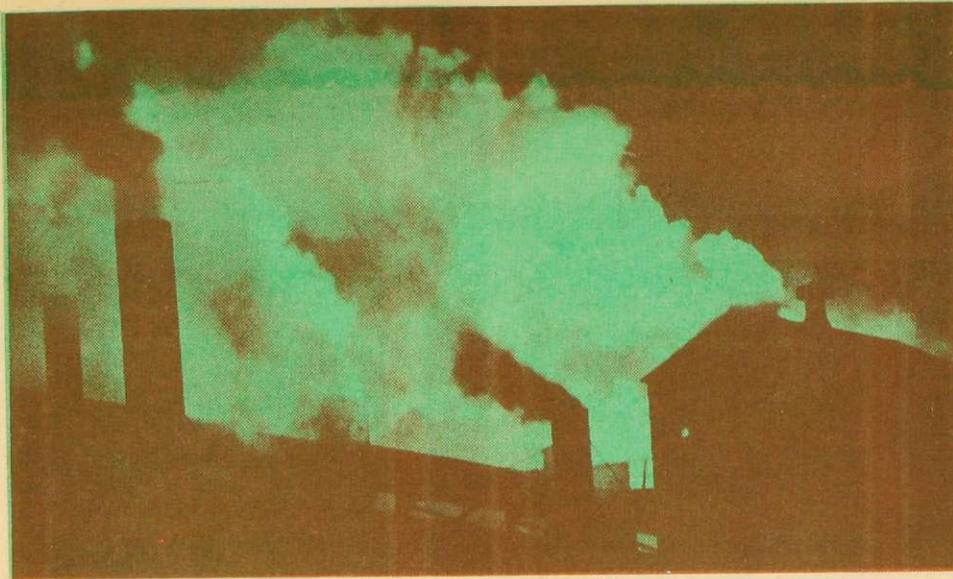
La machine s'est aussi mise en marche dans les comtés: cer-

tains maires et conseillers furent priés d'être à tout le moins neutres s'ils ne voulaient pas perdre leurs octrois. On fit du porte à porte. On se serait dit aux derniers jours d'une campagne électorale! Comme la moitié du corps de délégués était composé de représentants de municipalités ce genre d'argumentation devait avoir beaucoup d'efficacité. Aussi ne faut-il pas se surprendre si les partisans du plan du BAEQ furent battus par 99 voix contre 92.

Un succès presque complet

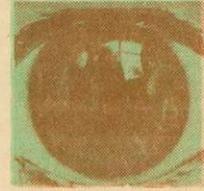
La publicité accordée au congrès de Cabano par les journaux devait rejeter dans l'ombre les résultats de trois autres congrès du même genre tenus dans le reste de la région au cours du mois d'avril. Le territoire du Grand-Portage (Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata) n'est en effet qu'un des quatre de la région. Le 2 avril, plus de 100 délégués de corps intermédiaires des Iles-de-la-Madeleine avaient fondé leur conseil de développement dans l'harmonie la plus complète. Il en fut ainsi à Matane où plus de 200 délégués se réunirent le 9 avril (territoire de la Métis qui groupe les localités de la zone de Rimouski, Matane, Mont-Joli et celles de la vallée de la Matapédia). La même unanimité se retrouvait le 23 avril chez plus de 200 délégués de la Gaspésie réunis à Gaspé.

Si l'on fait le bilan de l'opération de mise en place des quatre conseils de développement on constate donc que sur quelque 700 délégués qui ont participé aux quatre congrès, plus de 600, soit 85%, ont endossé les recommandations du plan du BAEQ.



Chromium Mining & Smelting Corp.

IL EST TEMPS
DE GARDER
LES YEUX
OUVERTS



L'ENFER DE BEAUHARNOIS

"Pour eux (la direction), la machinerie a plus d'importance que les employés. Le prix est même marqué sur les machines, comme si on voulait nous rappeler tout le temps ce que ça vaut — et ce qu'on vaut, nous. Pour moi, ma vie est plus importante qu'une machine."

L'homme a 30 ans à peine. Il est l'un des 144 syndiqués de la Chromium Mining & Smel-

ting de Beauharnois. 40 heures de travail par semaine. Trois "chiffres": de minuit à huit, de huit à quatre, de quatre à minuit. Quatre équipes qui assurent la rotation. Des salaires horaires qui s'échelonnent entre \$2.41 et \$3.08, en vertu de la nouvelle convention collective qui vient d'être signée.

Une réalité: les machines. Et une expression qu'on ne parvient pas à traduire en bon français: "taper une fournaise".

Les gens du métier expliquent qu'il s'agit de défoncer la porte de la fournaise avec une "tapping bar" pour faire couler du métal en fusion dans un canal qui le conduit jusqu'à un récipient. Environ une fois toutes les heures. 24 heures par jour.

UN MORT EN 1964

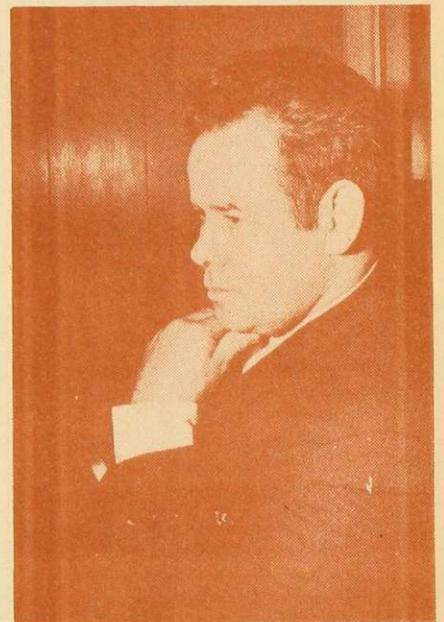
L'opération a l'air simple. Elle n'en comporte pas moins certains risques. Il n'est, en effet, pas recommandable, même lorsqu'on est habillé de laine, d'entrer en contact avec du métal en fusion. Les 144 syndiqués de la Chromium Mining & Smelting pourraient vous en dire quelque chose, même si ce n'est pas le principal grief qu'ils ont

présentement contre la compagnie.

Ils reconnaissent même que de nombreux progrès (et ce, bien



Yvon Thibert, agent de griefs.



Hubert Renaud, président du syndicat.

que "le plan" ait toujours l'air "d'une dump" à cause de la poussière de métal) ont été réalisés depuis l'accident de juin 1964 qui a coûté la vie à un de leurs camarades.

Ce n'est pas leur principal grief mais ça explique un milieu — un

DES CONTREMAÎTRES IGNORANTS

milieu d'hommes durs" qui sont affiliés à la Fédération de la métallurgie (CSN) depuis 1962 et qui, depuis ce temps, ont fait quatre grèves: 5 semaines en 1962, 3 jours en 1964, 1 heure et demie en 1966, 10 jours en avril 1967.

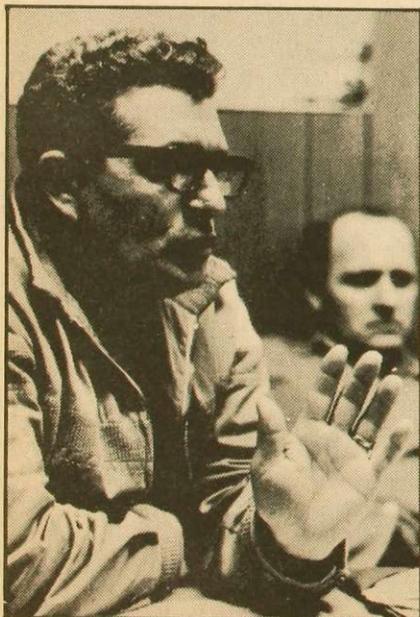


Michel Sambault

UN CONTREMAÎTRE DETESTE

Les deux dernières pour la même raison: protester contre la suspension d'un de leurs camarades — et, indirectement, contre l'attitude des contremaîtres et de la direction de la compagnie.

Le 25 mars, une "engueulade"



Amédée Dupuis, président du comité des griefs.

éclate entre un employé (Paul-Emile Blais) et un contremaître. Le 26, l'assistant-gérant, M. Vince Heney rend sa sentence: suspension de cinq jours, avec possibilité de renvoi. Le 28, le comité de griefs rencontre M. Heney et lui demande de reviser le cas de Paul-Emile Blais. Il s'engage à faire enquête. Les syndiqués décident malgré tout de brûler les étapes ("On les connaît ses enquêtes. Elles n'aboutissent jamais à rien") et de logger un grief.

Faire un grief à la Chromium Mining & Smelting, c'est un processus en trois étapes qui fait penser à Sisyphe s'acharnant à monter son rocher au haut d'une montagne. Il faut passer:

1. par le contremaître — qui reçoit ses ordres du gérant du personnel — qui reçoit ses ordres de l'assistant-gérant;



Jacques Hubert et Roger Arseneau.

2. par le gérant du personnel — qui reçoit ses ordres de l'assistant-gérant;

3. par l'assistant-gérant, M. Vince Heney.

C'est entre la deuxième et la troisième étape que "les gars ont débrayé parce qu'ils connaissaient d'avance la réponse de Heney". C'était le 10 avril. Il était 9 heures 30 du matin. — Le débrayage est intervenu au moment même où on allait signer la nouvelle convention collective qui prévoit des augmentations s'échelonnant entre .22 et .43 la première année, et une augmentation de .10 la deuxième année.

TOUJOURS VINCE HENEY

Un mouvement spontané, mais qui a des racines profondes: "Nous, on ne travaille plus tant que le cas de Blais n'est pas réglé. Ce peut être notre tour demain."

Pourquoi? Une réponse — toujours la même: Vince Heney.

"C'est Heney lui-même, et quelques-uns de ses contremaîtres, qui sont responsables de la mauvaise ambiance."



Un groupe de gars décidés.

Heney? "Il n'est pas capable de négocier; il a toujours raison. Il y a un manque d'éducation chez les contremaîtres. Il y en a même 1 ou 2 qui n'ont pas atteint la quatrième année. La compagnie devrait envisager sa responsabilité à l'égard de ses contremaîtres comme nous on le fait à l'égard de nos employés. Mais non, la décision d'un contremaître sur le "chiffre", ça demeure.

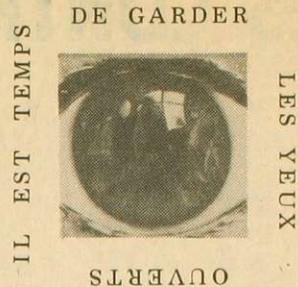
Pour l'instant, le conflit est réglé. Pour combien de temps?

On a mis sur pied un comité patronal-ouvrier composé de quatre représentants patronaux. C'est peut-être l'amorce de ce "dialogue" qui a manqué jusqu'à maintenant.



En attendant que la compagnie comprenne.

ON N'A PAS PERDU DE VUE LE BILL 25



Une atmosphère de fête paroissiale—

Une atmosphère de fête paroissiale— avec l'inévitable cortège de personnalités locales et de "gentils" mots de bienvenue. Dans la salle, le pro-maire, M. Ephrem Lacerte, des échevins, des commissaires d'écoles. Sur la tribune, le président du Conseil central, M. Alphonse Huard, le président du Comité d'action politique, M. Arthur Thibodeau, la présidente du Comité féminin, Mme Pauline Lafontaine. Et les deux ténors: André Thérien, vice-



Des citoyens attentifs.



Il y a de l'espoir.



Le président et des journalistes.

président du CIC, Marcel Pepin, président général de la CSN.

L'orchestre est au grand complet. Et, malgré des naïvetés apparentes, on n'aurait pu choisir mieux que ce 19 avril et que cette salle de l'école Christ-Roi à Shawinigan pour lancer "officiellement" la campagne des comités d'action politique de la CSN (en collaboration avec la CIC) contre le Bill 25 et les implications qu'il peut avoir pour tous les employés du secteur public. On s'en rend compte dès les premières minutes de l'assemblée, qui débute avec plus d'une demi-heure de retard. Une assistance, environ 200 personnes, calme — qui ne sait visiblement pas trop à quoi s'attendre, mais qui est disponible.

Démystifier

André Thérien prend la parole. Son exposé est sérieux, concis. On devine tout de suite son but: démystifier le Bill 25, ce "système de décret de salaire individuel". Non seulement il ne fait pas disparaître les disparités (entre régions, entre hommes et femmes, entre laïcs et religieux), comme l'a prétendu le gouvernement, mais il en crée là où il n'en existait pas, dit-il.

A l'usage, on s'aperçoit que le "Dr Miracle" n'est pas passé et que les faits contredisent les principes qu'on a utilisés pour tenter de vendre le Bill 25. Il prend "un aspect odieux". Même le gouvernement est embêté pour l'appliquer parce qu'il a été "adopté à la vapeur" et qu'il comprend des implications qu'on n'avait pas prévues.

Le dialogue

Brusquement, le ton change. Présenté par Mme Pauline Lafontaine, la présidente du comité féminin du Conseil central de Shawinigan (qui a organisé la rencontre avec le comité d'action politique), Marcel Pepin s'approche du micro.

Il parcourt rapidement l'auditoire des yeux — puis adopte un ton "bonhomme". On est en famille. On est là pour dialoguer. Ce n'est pas le soir des grands discours. Il demande aux gens de s'approcher — et, d'un ton calme, lance deux phrases qui peuvent sembler contradictoires ("On élit des gens, et eux décident ce qui est bon pour nous" et "Il y a encore de l'espoir pour la démocratie au Québec") mais

qui n'en définissent pas moins le programme d'action politique de la CSN.

On connaît les antécédents — notamment la campagne entreprise l'automne dernier afin de faire modifier le Bill C-170 et la décision prise le 17 février par le Bureau confédéral de créer des comités d'action politique dans les 108 comtés de la province et de lutter avec la CIC contre le Bill 25 et les implications qu'il peut avoir, à plus ou moins long terme, pour tous les employés du secteur public.

Ces implications, Marcel Pepin les rappelle d'ailleurs à Shawinigan, tout en refusant de dramatiser la situation: "C'est un bill qui pourrait revenir contre nous dans plusieurs autres sphères".

Introduire un ordre dans la société

C'est cependant sur un autre plan qu'il choisit de situer le débat. Le Bill 25, déclare-t-il, n'est qu'un aspect d'un problème qui embrasse tous les secteurs d'une société divisée entre les "faibles" et les "forts". Ce paradoxe, cette division — qu'il appellera "déchirement" quelques minutes plus tard — c'est "le sens du débat que nous avons à livrer."

Débat dont l'enjeu est l'introduction d'un "ordre dans la société". Aujourd'hui, explique-t-il, on demande aux syndicats d'être réalistes — c'est-à-dire d'accepter qu'on ne touche pas aux prix (on vit dans le libéralisme économique) et qu'on soit obligé de se reprendre sur les salaires.

Les grèves ne sont que le dessus du iceberg. Derrière, il y a les causes — les problèmes réels, ceux qu'on ne veut pas voir, et ceux qu'on ne veut pas laisser aborder par les syndicats, comme l'expansion économique, les "inégalités criantes" qui existent entre les diverses classes de la société.

En définissant à Shawinigan ce qu'il a lui-même appelé "le schéma" dans lequel devront travailler les comités d'action politique, Marcel Pepin a aussi défini un ton, celui d'une certaine démocratie. Il ne s'agit pas de faire de la partisanerie, mais bien de réfléchir sur des problèmes — sur une société mal organisée, et qui ne donne pas "une réponse heureuse, au moins, à une bonne majorité de citoyens". Et c'est là que nous ferons le meilleur travail démocratique.

CHAUSSURE

Le syndicat des travailleurs en chaussures de Montréal a conclu une première convention collective en faveur des employés de Laval Shoe Inc. de Laval.

La convention s'applique à 100 salariés environ. Elle prévoit une hausse de salaire de 22 à 29 cents l'heure répartie sur deux ans, neuf jours chômés, deux semaines de vacances annuelles, un plan d'assurance sociale à demi payé par la compagnie; elle reconnaît aussi le droit d'ancienneté, la formule Rand et une procédure de règlement des griefs.

Le syndicat national des travailleurs en chaussures et plastiques a signé une convention collective avec J-H Connor Ltd de Lachine.

La convention avait été précédée d'une grève d'un mois au cours de l'été 1966. Les hausses de salaire varient de 30 à 40 cents l'heure et sont réparties sur les 27 mois de la durée de la convention. Après 10 ans de services, trois semaines de vacances; deux semaines après trois ans. Droit d'ancienneté et procédure de grief.

LE DEVOIR

Les propagandistes du Devoir ont obtenu une augmentation substantielle. C'était la première augmentation depuis 1960 pour les sept membres du syndicat.

Ces vendeurs d'abonnement ont obtenu la juridiction exclusive du district de Montréal. Deux semaines de vacances après un an, trois après cinq ans, quatre après dix ans. Le salaire des vendeurs est en relation directe avec le nombre d'abonnements de leur secteur respectif et le nombre de nouveaux abonnements vendus dans l'année.

CINÉMAS ET THÉÂTRES

Le syndicat national de projectionnistes et employés de cinéma et de théâtre contrôle plus de 90 p. 100 des projections qui ont lieu à l'Expo. Le tarif est de \$5.44 de l'heure.

Le syndicat, qui compte 200 membres, a également entrepris de déloger le "syndicat jaune" (union nationale des employés de théâtre) des cinémas à chaîne. Il projette pour cela de faire parvenir une requête à la Commission des relations de travail du Québec, requête demandant une audition générale et une enquête sur les fonds du syndicat jaune. "Le syndicat national des projectionnistes compte aussi demander la reconnaissance syndicale dans 20 des 90 cinémas de Montréal où il a la majorité, ceci dès l'échéance des contrats.

ATELIER DES SOURDS-MUETS

Les employés de la section des toliers de l'atelier des sourds ont reçu leur accréditation de la Commission des relations de travail et ils sont maintenant prêts à négocier. On sait qu'il y eut huit congédiements pour activités syndicales à l'atelier des sourds-muets, dont le président, un sourd-muet.

PLOMBERIE

Les 120 employés de la section des plombiers de la Canadian Vickers Industries ont quitté la F.T.Q. pour se fusionner à l'Union nationale des employés de la Vickers, affiliée à la CSN.

Cette fusion est survenue alors même que les employés de la Vickers se trouvaient en grève.

HÔPITAL REINE-ÉLISABETH

Le ministère du Travail a nommé un conciliateur, M. Maurice Durand, dans le conflit opposant l'hôpital Reine-Élisabeth à la Fédération nationale des services.

Jusqu'à maintenant, le directeur-administrateur de l'hôpital, M. John Partlo, a continué à sa façon de défier le gouvernement en refusant de signer la convention collective signée dans tous les autres hôpitaux de la province.

Le ministère de la Santé s'est refusé jusqu'à maintenant à nommer un administrateur délégué ou un enquêteur pour mettre fin à ce conflit.

VILLE D'ANJOU

Les employés manuels et les policiers de ville d'Anjou ont renouvelé leur convention collective: hausse de salaire de l'ordre de 40% pour les policiers qui recevront en moyenne 135 dollars par semaine. Les augmentations des employés manuels se situent entre 1,800 et 2,400 dollars réparties sur deux ans. Un régime de temps supplémentaire, 14 fêtes chômées, 18 jours de congés-maladie par année en font une des meilleures conventions collectives du genre.

SAINT-LOUIS BEDDING

Les employés de la Saint-Louis Bedding, après trois jours de grève, ont signé une nouvelle convention collective de travailleur valant une augmentation de 36 cents l'heure répartie sur une période de deux ans.

Deux semaines de vacances après deux ans, trois semaines après dix ans et quatre après 25 ans. Neuf fêtes chômées.

Montréal

C.R.T.

Le Conseil central de la C.S.N. de la région de Montréal presse la C.S.N. d'intervenir auprès du ministère du Travail étant donné l'inaction de la Commission des relations de travail (C.R.T.) qui ne tiendrait ses auditions qu'un an après avoir pris connaissance du cas de 30 travailleurs congédiés par 10 firmes montréalaises. Les dix firmes sont Art Woodwork (1), Mohawk Motor (8), Institut des sourds-muets (8), Sicard Co. (4), Capitol Industries (1), Provinces Unies (1), International Licorice (4), Fry Cadbury (3).

Sherbrooke

CHAMPIGNONS ET FLEURS

Le 14 avril dernier, les employés de Slack Bros signaient une convention collective avec la compagnie, producteur de champignons et de fleurs. Les employés ont gagné un contrat rédigé en français, un accroissement des vacances, des fêtes chômées, des congés sociaux, une augmentation générale de 10 cents l'heure pour chaque année de convention, un taux minimum porté de \$1.10 à \$1.30 pour les employés qui ont deux ans d'expérience et de \$1.18 à \$1.43 pour ceux qui en ont cinq.

Chez les employés féminins, ces taux sont portés de 80 à 95 cents et de 93 cents à \$1.08. La cueillette du dimanche se fera à temps et demi. Le taux des cueilleurs est accru d'un quart de cent la livre.

BOIS

Les 40 employés de la compagnie Sherbrooke Wood Product, fabricant de bâtons de hockey, ont déclenché la grève le 28 mars dernier et l'ont poursuivi durant 17 jours pour se gagner finalement des congés payés, l'assurance maladie-accident, l'ancienneté, une procédure de griefs, la sécurité syndicale, une augmentation horaire de 10 à 30 cents l'heure et une rétroactivité de \$50 par employé.

C.R.T.

Le 1er mars dernier, la Commission des relations de travail du Québec a sorti 22 décisions sur des plaintes émises par une trentaine de salariés congédiés pour activités syndicales au mois de novembre 1963 par la compagnie Esty Ltd Mfgs (Bedford). Il a donc fallu trois ans et demi pour que les salariés en cause voient leurs droits établis et récupèrent le salaire perdu!

Sherbrooke

CODÈRE LTÉE

Les employés de Codère limitée ont voté le 6 mars dernier en faveur d'un syndicat CSN. 67% des voteurs ont préféré ce syndicat pour les représenter au sein de la compagnie de matériaux de construction et de quincaillerie qui avait tenté d'empêcher la reconnaissance de ce syndicat depuis le 1er janvier 1966.

Sherbrooke

CONSEIL CENTRAL

Le Conseil central de Sherbrooke vient de former un comité de surveillance et d'action judiciaire, dans le but de scruter l'administration de la justice et de faire des recommandations pertinentes "au peuple syndical et aux ministres de la Justice". Le comité veut savoir si le système judiciaire ne va pas à l'encontre des intérêts sociaux et fondamentaux de l'ouvrier. Le conseil central groupe 15,000 travailleurs de la région.

Rimouski

EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Le syndicat des employés municipaux de la ville de Rimouski vient de ratifier l'entente intervenue entre son comité de négociation et la municipalité et par laquelle les salaires sont augmentés de 12% au premier janvier 1967 et de 8% au premier janvier 1968 portant alors le salaire du manoeuvre à \$97.20. Des primes sont prévues pour le travail nocturne et le travail sera payé à temps double les jours de fête chômées.

ORIENTATION ÉCONOMIQUE

Un conseil d'orientation économique pour les comités de Rimouski, Matane et Matapédia a été fondé le neuf avril à Matane et porte le nom de Conseil de développement du territoire de la Méti. Vingt délégués du Conseil central de Rimouski ont participé au congrès de fondation de ce conseil et quatre représentant des syndicats ont été élus au conseil d'administration. Ce sont MM. F.-X. Légaré, Bertrand Lepage, Rosaire Ouellet et Raymond-Marie Rouleau.

Trois-Rivières et la Mauricie

BOULANGERIE

La Commission des relations de travail a maintenu en place le syndicat affilié à la C.S.N. à la boulangerie Breton et fils après que le propriétaire eut tenté d'y organiser un syndicat de boutique. D'où une nouvelle convention collective avec réduction des heures de travail de 48 à 44 par semaine, hausse de salaire hebdomadaire de \$17.50 répartie sur deux ans (\$12 pour les apprentis) et amélioration du régime de vacances. Le temps supplémentaire y est également payé pour la première fois.

Une rétroactivité de \$100 a été payée aux compagnons et de \$50 aux apprentis.

CONSEIL CENTRAL

Le Conseil central des syndicats nationaux de Trois-Rivières a tenu son congrès annuel les 8 et 9 avril dernier dans son tout nouvel édifice de la rue St-Georges. Entre autres, le comité d'action politique reçut de nouvelles structures destinées à le rendre plus vigilant encore que par le passé. L'exécutif élu au Conseil central est composé de M. J.-C. Lefebvre, président; Mme Doris Leclerc, vice-présidente; MM. Réal Dessureault, et J.-C. Bisson, vice-présidents; MM. Maurice Lord et Robert Normandin, secrétaire archiviste et secrétaire correspondant; M. André Ville-mure, trésorier; MM. J.-P. Gaudreau, René Boisvert, Germain Dupont, directeurs.

Saguenay Lac-Saint-Jean

ALCAN

Les ajustements de salaire des employés de l'Alcan sont maintenant terminés. 8,500 employés ont touché des augmentations de 18 à 30 cents l'heure cette année et de 16 à 28 cents l'heure pour l'année prochaine, le tout sur une convention collective que les partis ont prolongé d'un an.

ÉLECTIONS

Le syndicat national des gardiens de la sécurité de l'aluminium a procédé à de nouvelles élections. Le président est M. Roland Bergeron, le vice-président M. Paul Franck, le secrétaire M. Hubert Pelletier et le trésorier M. Pagé Roy.

Québec

FONCTIONNAIRES PROVINCIAUX

Le gouvernement et le syndicat des fonctionnaires provinciaux ont fait l'accord sur une véritable échelle de salaire qui s'appliquera à environ 12,000 ouvriers de la fonction publique.

Les ouvriers à l'emploi du gouvernement n'avaient jamais connu l'échelle de salaire et ils avaient l'habitude de travailler sous une multitude de taux, suivant les ministères et les régions.

Désormais, l'échelle sera uniformisée. 80% des ouvriers ont ainsi connu un rajustement de salaire allant jusqu'à \$700 dans certains cas.

R.A.Q.

Le syndicat des employés de la Régie des alcools a commencé la rédaction de la prochaine convention collective de travail qu'ils comptent proposer aux employés à l'automne prochain. Pour ce faire, ils ont rédigé un questionnaire détaillé soumis aux employés de chaque magasin de la Régie, à travers toute la province. Au retour, le questionnaire s'est révélé une source inespérée d'informations pertinentes. Le questionnaire modifié doit être envoyé aux employés d'entrepôts et de bureaux. Déjà quatre articles de la convention ont pu être rédigés et au moins cinq autres sont en bonne voie de l'être.

Québec

CONVENTIONS COLLECTIVES

• Les autobus Nolin de Québec ont signé une nouvelle convention collective de travail avec les 11 employés du syndicat des employés de transport interurbain. Ils ont ainsi reçu des augmentations hebdomadaires de 10 à 12 dollars réparties sur trois ans.

• Le syndicat des policiers de la ville de Beauport (11 membres) a signé une convention collective de travail avec la municipalité.

Le salaire des recrues a ainsi été porté à \$80, celui des constables de \$85 à \$105 et celui du sergent à \$120.

Cote-Nord

NOUVEL EXÉCUTIF

Le syndicat des services hospitaliers de Plessisville s'est donné un nouvel exécutif composé de Jeannine Provencher, présidente, Réjean Bourgeois, vice-président, Armande Gingras secrétaire, Claudette Bellemare assistante-secrétaire, Christiane Martel trésorière, Lise Bilodeau assistante-trésorière et Jacqueline Bergeron sentinelle.

NOUVEAUX CONSEILLERS

La CSN a annoncé l'engagement de M. Lucien Poulin comme représentant syndical à Outarde IV. En 1965, M. Poulin avait été élu président général du syndicat national de la construction à Hauterive.

Il est directeur du Bureau confédéral de la CSN depuis deux ans.

POLICIERS

La Fraternité des policiers-pompiers de Baie-Comeau a signé une entente pour que les services techniques leur soient donnés par la CSN. On sait que les policiers ne peuvent s'affilier à une centrale syndicale, mais qu'ils peuvent par ailleurs signer des ententes de services en particulier sur les techniques de négociation et d'application d'une convention collective.

Thetford Mines

CAMIONNAGE

Le syndicat national des camionneurs de la région de Thetford Mines et la compagnie Gosselin Garthby Transport Ltd ont signé une convention collective de travail valable pour deux ans. La sécurité syndicale, l'ancienneté, les vacances et congés, les bénéfices sociaux ont été maintenus tandis que la semaine de travail est limitée à 48 heures avec temps supplémentaire et temps double le dimanche. La convention prévoit également trois étapes d'augmentations de salaire, à la signature de la convention, au 1er janvier 1968 et au 1er octobre 1968.

Saint-Jean

NOUVEL EXÉCUTIF

Le Conseil central de St-Jean-Iberville s'est donné un nouvel exécutif composé de MM. Denis Martel, président, Paul Légaré et Paul Dorais, vice-présidents, Jean Moreau, secrétaire, Roger Lamarre trésorier et Léo Laurin, Gilles Dumouchel, Roma Mongeon et Roméo Lapointe, directeurs.

Sorel

NOUVEAUX CONFRÈRES

Les employés de Sorel asphalte ont reçu un certificat de reconnaissance syndicale les faisant passer de l'Union américaine, local 903, à la C.S.N. La Commission des relations de travail n'a même pas demandé de vote, vu que les employés avaient choisi la C.S.N. à l'unanimité. Le groupe comprend de 60 à 80 employés l'été et de 10 à 12 l'hiver.

La Beauce

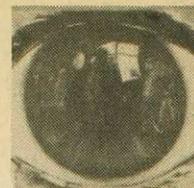
Les délégués de tous les syndicats du textile affiliés à la Fédération nationale des ouvriers du textile (CSN) seront en congrès à St-Georges-de-Beauce, au cours de l'avant-dernière semaine de mai.

Des représentants de toutes les régions de la province se sont donnés rendez-vous à St-Georges à l'occasion de cet important congrès.

Une usine de la SGF plus têtue que Dominion Ayers?

DE GARDER

IL EST TEMPS



LES YEUX

OUVERTS

Près de 300 travailleurs du veneer, à Maniwaki, sont en grève depuis la fin d'avril. Excellent moral des troupes.

Depuis le 26 avril, près de 300 employés de l'usine Maki, SOGERFOR Ltée, à Maniwaki, sont en grève.

Depuis cette date, la compagnie semble s'être décidé à résister aux demandes de ses employés.

Il s'agit d'un nouveau syndicat, et d'une première convention collective.

De plus, l'usine est située dans une ville dirigée par une clique locale de petits notables. Les ouvriers n'ont jamais eu la chance d'y mettre leur mot.

Aussi, la gérance locale de l'usine se sent-elle bien assise pour s'entêter dans son attitude, même si cette attitude ne s'explique pas.

Récemment la compagnie a tenté de forcer les lignes de piquetage, mais sans succès. C'est que les travailleurs syndiqués de la région se sont donnés la main.

Des confrères ont prêté main-forte aux employés de l'usine et la compagnie a été incapable d'ouvrir son usine.

L'attitude de la compagnie s'explique mal. Elle est en bonne posture financière. De plus, la compagnie fait partie du complexe de la Société générale de financement, une société publique qui ne peut se permettre n'importe quel comportement dans ses relations avec ses employés.

Fait étonnant, le négociateur de l'usine Maki a tenté de faire croire au comité de négociation du syndicat qu'il n'y avait

aucun lien entre l'usine et la SGF.

On voulait par là, semble-t-il, éviter que le syndicat demande l'intervention du gouvernement.

Etant donné qu'il est bien connu du public que Sogerfor Ltée est totalement contrôlé par la SGF, cette manoeuvre n'a pas servi à grand chose, sauf à souligner, une fois de plus, qu'il faut prendre avec un grain de sel ce que le négociateur patronal avance.

En fait parmi les clauses qui demeurent en discussion, et qui font traîner le conflit, il y en a un bon nombre qui devraient être acceptées d'emblée par la SGF.

Les clauses dans lesquelles le syndicat ne demande que l'équivalent du contrat Dominion Ayers devraient être immédiatement acceptées. Ce sont des clauses tout à fait normales et on ne voit pas quel intérêt la SGF retire de se battre sur des points semblables. Il s'agit des clauses touchant l'ancienneté, les accidents, les primes de nuit, le rappel au travail, les heures d'attente, les fêtes chômées et payées, et la durée du contrat.

En ce qui concerne les salaires, la compagnie refuse de prendre les demandes des ouvriers au sérieux, alléguant qu'elle paie déjà les plus hauts salaires dans le domaine de la fabrication du veneer.

Ce n'est pas un argument, quand on sait qu'au Québec,

dans cette industrie, les plus hauts salaires sont ridiculement bas.

En fait, en examinant les salaires qui se paient en Ontario et en Colombie-Britannique, dans la même industrie, on se rend compte que le travailleur Québécois est gravement défavorisé.

Le rôle de la SGF devrait être de donner l'exemple dans ce domaine.

La compagnie prétend qu'elle doit faire face à une concurrence ardue.

Les compagnies de l'Ontario et de la Colombie font, elles aussi, face à une concurrence hardie.

Les travailleurs de Maniwaki font le même travail en somme que celui des travailleurs en Ontario et en Colombie-Britannique mais ils reçoivent des salaires scandaleusement inférieurs.

La SGF doit comprendre que les travailleurs d'une usine méritent de recevoir un revenu raisonnable. Tous les travailleurs paient des taxes, et la hausse des prix touche non seulement les travailleurs de l'Ontario. A notre connaissance les commerçants ne se gênent pas pour hausser leurs prix, surtout qu'ils n'ont pas à en discuter avec qui que se soit.

La SGF doit revenir à la table des négociations et négocier sérieusement. C'est là un devoir urgent qu'elle néglige sans raison valable.

1,000,000,000

?

OUI
UN MILLIARD
POUR
L'ÉDUCATION



\$1,000,000,000

c'est beaucoup d'argent!

ça fait beaucoup de taxes!

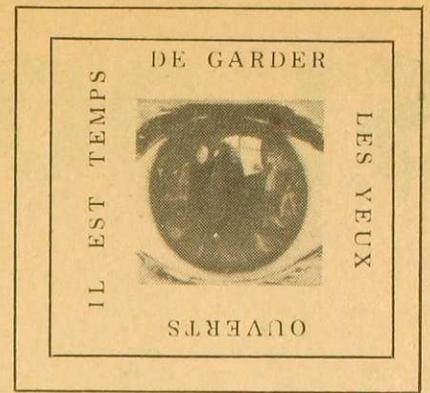


IL

EST TEMPS

QU'ON OUVRE

LES YEUX





Une grande partie du \$1,000,000,000
sert à payer l'éducation des enfants,
de tous les enfants,
à la petite école.

C'est accepté ça maintenant.
C'est accepté que tous les enfants,
riches ou pauvres,
ont le droit d'aller à la petite école,
d'avoir leurs livres, leurs cahiers et leurs crayons
pour apprendre
au moins à lire, à écrire et à compter.



Il y a encore des parents riches
qui dépensent du surplus,
qui placent leurs enfants
dans des écoles spéciales.
Mais ces parents paient des taxes quand même
pour que tous les enfants
puissent aller à la petite école.
Et ils paient en plus les dépenses
pour l'éducation spéciale
qu'ils veulent faire donner à leurs enfants.
Il y a eu un temps
où seulement certains enfants
dont les parents étaient en moyens
pouvaient apprendre à lire et à écrire.
Car il fallait payer
même pour apprendre l'essentiel.
Les pauvres n'avaient pas de chance.
Aujourd'hui tout le monde accepte
de payer sa part.
Les propriétaires et les riches paient plus
les moins riches paient moins,
mais tous les enfants ont droit





à la même petite école.
Après la petite école,
un enfant sait lire et écrire.
Il a 12 ou 13 ans.

Qu'est-ce que ça va faire dans la vie
un enfant de 12 à 13 ans
qui sait lire et écrire?



Que fera demain l'enfant qui ne sait que lire et écrire ?

Ça fera pas grand chose et il y a des grosses chances que ça devienne un chômeur.

En 1961, un branle-bas Les parents veulent que ça bouge

Finalement le gouvernement, devant les demandes des parents, a décidé de créer des écoles régionales pour que tous les enfants aient la chance de faire des études secondaires. On a décidé que c'était pas suffisant d'apprendre à lire et à écrire. On a décidé que tous les enfants devaient avoir la chance d'apprendre un peu de géométrie, d'algèbre, de trigonométrie, un peu de chimie, un peu de physique, un peu d'histoire et de géographie.

C'est le simple bon sens. On ne peut pas laisser nos enfants dans l'ignorance.

Evidemment les enfants des parents riches n'ont jamais eu ce problème là. Car ils pouvaient envoyer leurs enfants au collège. Mais c'était pour un petit nombre. Ça n'avait pas de bon sens de laisser la majorité des enfants dans l'ignorance. Alors le gouvernement a décidé de faire payer tout le monde pour les écoles régionales. Les riches et les propriétaires paient plus, les moins riches paient moins, mais tous les enfants ont aujourd'hui le droit à l'école régionale.

Cela a fait hurler bien des gens. C'est entendu.

D'abord il y a des gens qui ne comprenaient pas pourquoi mêmes les enfants des pauvres pouvaient aussi suivre des études secondaires.

Il y a ensuite des parents pauvres qui se demandent à quoi ça sert s'instruire, et où ça va mener leurs enfants.

Il y a aussi les enfants eux-mêmes, ceux qui se sentent gênés parce qu'ils vont à l'école régionale avec d'autres enfants qui ont de l'argent à dépenser pour les cigarettes et les liqueurs, qui sont mieux habillés.

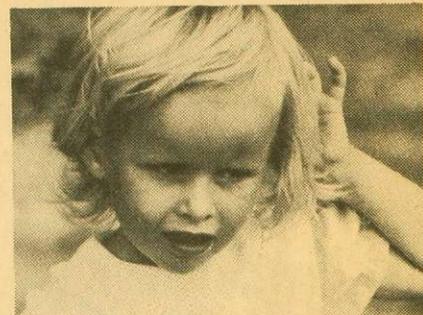
Cela a fait un joli branle-bas dans le Québec, les écoles régionales. C'était en 1961.

Mais il fallait que cela arrive

Mais il fallait que cela arrive. Il fallait que ça arrive parce que les études secondaires c'est essentiel pour que les enfants viennent à bout de gagner leur vie convenablement.

Et ce n'est pas une mauvaise affaire que les enfants qui ont des parents à l'aise se mêlent avec les enfants qui ont des parents à revenus modestes.

Les études secondaires, c'est important. Mais ça mène où exactement ?



En résumé :

On accepte
la petite école
pour tous les enfants,
riches ou pauvres.

On accepte
l'école régionale
pour tous les enfants,
riches ou pauvres.

*Mais cela n'assure pas
l'avenir de nos enfants
riches ou pauvres.*





A 17 ans

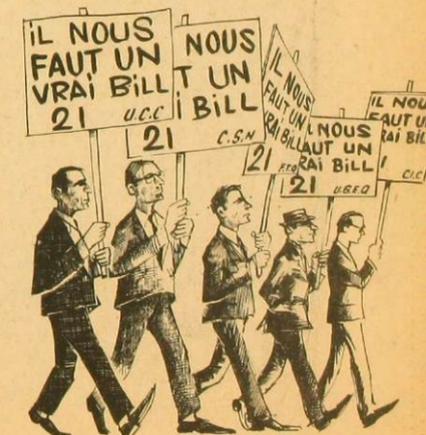
*On a hâte
d'être heureux,
de commencer
sa vie pour vrai*

A 17 ans

*il faut rêver
mais il faut
se préparer
car le rêve
ne dure pas
longtemps*

A 17 ans

*Le chômage
guette celui qui
n'a pas l'instruction
nécessaire*



Avant de parler du Bill 21 voyons ce qui accroche

Et puis d'abord, qu'est-ce qu'il faut corriger? Ce qu'il faut corriger, c'est un système bien mal foutu. Un système qui fait qu'après avoir fait sagement leur 11e année, les jeunes ne peuvent se trouver une job. Et ils ne peuvent pas non plus poursuivre leurs études, parce qu'on a pas pensé à eux. Le cours secondaire, on s'en aperçoit de plus en plus, ça ne mène pas bien loin.

Les jeunes ne se sont pas demandés si le système était bon ou mauvais. Ils voulaient s'instruire, ils se sont embarqués dedans. Presque 9 jeunes sur 10 aujourd'hui font le cours secondaire au complet jusqu'en 11e année.

C'est un progrès, en un sens. En 1960, 6 jeunes sur 10 seulement terminaient le secondaire. Dans cinq ans, on prévoit que ce sera 10 sur 10. Deux fois plus de jeunes à l'école, en moins de dix ans. C'est une belle réussite.



Oui mais ça sert à rien ?

Le drame, justement, c'est que les jeunes qu'on a tant encouragés à étudier se retrouvent pas plus avancés.

On comprend qu'ils s'allongent les cheveux et se rapetissent les jupes.

C'est vrai. Mettez-vous à leur place!

Mettez-vous un instant dans la peau d'un gars ou d'une fille de 18 ans qui sort de l'école le mois prochain.

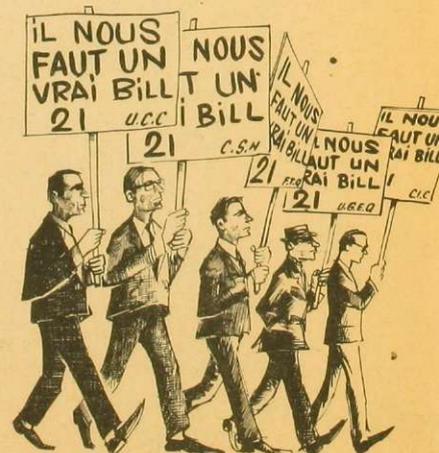
D'abord, votre sort dépend de votre section. Dites-vous ça.

Avec une 11e année de la section "générale", n'essayez pas de vous lancer sur le marché du travail: l'école ne vous a donné AUCUNE FORMATION PROFESSIONNELLE.

Remarquez, il y a quelques petits emplois offerts à ces jeunes-là. Comme conduire un ascenseur, en attendant qu'on installe l'automatique. Mais il n'y a pas des milliers d'ascenseurs.

Avec votre 11e année générale, n'essayez pas non plus de continuer vos études. Surtout pas à l'université. Vous n'êtes pas assez forts. On ne vous accepte pas.

Même chose dans les écoles d'infirmières, ou à l'institut de technologie. Trop faibles. Mal instruits. On vous a fait perdre votre temps.



Les problèmes d'une fille, d'un gars, de 18 ans

Et les autres sections?

La 11e commerciale prépare bien mal à entrer dans les affaires, même comme commis. Les employeurs le disent. Alors faites votre 12e commerciale!

Ce n'est pas les gros chars non plus, la 12e commerciale, mais c'est toujours mieux.

Avec une 11e commerciale, ne cherchez pas à entrer à l'université. Avant de vous prendre, vous, s'ils disent pas non tout de suite, ils vont en faire passer beaucoup d'autres.

Ce n'est pas encourageant, mais c'est comme ça.

Et la 11e scientifique? C'est déjà mieux. Mais si vous voulez débarquer là et cesser d'étudier, n'y pensez pas.

Vous n'avez reçu aucune formation professionnelle. Alors étudiez encore si vous le pouvez.

Avec de la chance et des bonnes notes, vous pourrez entrer à l'école normale, à l'école d'infirmières, au collège classique en "belles-lettres", et même dans certaines facultés de l'université.

Oh! pas toutes. Mais vous avez une chance à Polytechnique, à l'école des Hautes études commerciales, en Sciences et en Sciences sociales. Mais attention, il n'y a pas beaucoup de place et les finissants du classique sont servis les premiers.



N'arrêtez pas là, vous ne savez même pas balayer un plancher

Avec la 11e classique, par contre, vous pouvez filer. Terminer votre classique au complet, ça prend 4 ans et ça coûte les yeux de la tête.

Vous gagnerez un "baccalauréat ès arts". N'arrêtez pas là, vous savez même pas balayer un plancher. Il faut que vous continuiez.

Vous êtes quand même "greillés". Pouvez entrer en Droit, en Médecine, en Sciences sociales, au Grand Séminaire, à l'École normale, n'importe où.

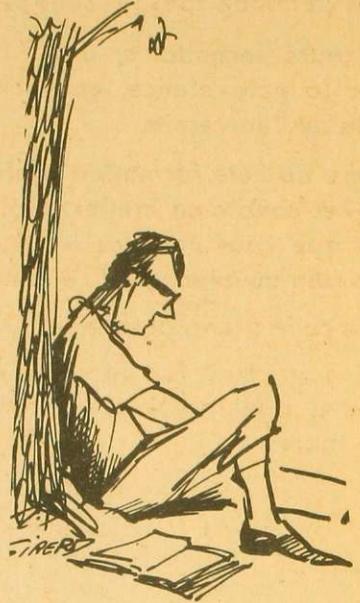
Vous trouvez ça juste, vous?



Un système mal foutu qui va être changé

Oui, un système bien mal foutu. Ca, tout le monde le dit. Sauf ceux qui profitent de tous les privilèges et qui rentrent à l'université comme lettre à la poste. Après un beau cours classique réservé à 10% des jeunes. Une commission d'enquête a étudié tout ça. La Commission Parent. Pendant 5 ans.

Un premier résultat, c'est qu'on est en train de réorganiser les études secondaires pour donner un vrai bon cours à tout le monde. Pas tout le monde dans le même moule: un cours taillé sur mesures pour chacun. Selon ses capacités, selon ce qu'il veut faire.



La polyvalence s'en vient

On va faire sauter les vieilles sections, devenues une vraie peste. Tout le monde sera à la même école et suivra un certain nombre de leçons ensemble. Ensuite, pour répondre aux besoins qui varient selon les élèves, on offrira des cours optionnels. L'élève choisit son menu, comme à la cafétéria self-service. Tel élève est très brillant dans les matières théoriques. Il va en prendre le plus possible pour entrer très fort dans d'autres études ensuite.

Tel autre élève a de bonnes aptitudes manuelles, mais en arrache dans la théorie. Il prendra des cours optionnels de métier; après sa 11e, il sera armé pour se lancer.

Et ainsi de suite. Il y aura des centaines de possibilités. Personne perdra son temps, parce qu'il y aura ce qui faut pour chacun.

C'est ça la polyvalence. C'est pas encore en opération, mais ça s'en vient. On construit les écoles.

La polyvalence c'est seulement une partie du chemin à faire

Mais même une fois construite, il faut pas s'imaginer que l'école polyvalente mènera les élèves directement à l'université.



Les enquêteurs, les spécialistes l'ont dit formellement.

Mais ça tombe sous les sens de n'importe qui.

Un cours secondaire, une 11e année autrement dit, même avec la polyvalence, ce n'est pas assez fort pour ouvrir la porte de l'université.

Même du côté formation professionnelle. Avec une 11e, vous pouvez savoir un métier. Mais donner tous les cours optionnels que vous voudrez, vous ne formerez pas un bon technicien rien qu'avec une 11e année.

C'est ça le grand problème.

Il y a un trou, un fossé, après le secondaire. Le pont pour aller à l'université n'est pas bâti. Et ça ne se fait pas à la nage.

Il y a un trou, un vide. Pas assez de possibilités pour ceux qui voudraient faire des études techniques après leur 11e année.

LE PLUS GRAND PROBLEME A REGLER, MAINTENANT, C'EST DE REORGANISER LES ETUDES QUI SE SITUENT APRES LE COURS SECONDAIRE.

Le gouvernement n'est pas en avance sur l'horaire. Les élèves sortent de l'école secondaire plus nombreux que jamais. A cause du trou, ils sont sacrifiés par milliers. Les syndiqués ne peuvent tolérer cela plus longtemps. Le fouillis, c'est assez!

Actuellement, on a des collèges classiques privés qui choisissent leurs élèves comme ils veulent, qui s'arrangent avec les universités pour les programmes, qui chargent des frais aux parents et qui tordent le bras du gouvernement pour avoir de l'argent.

On a aussi un nombre considérable (trop grand) d'écoles normales trop petites. Privées ou publiques. Elles donnent un cours de 2 ou 4 ans. Elles s'arrangent avec le gouvernement pour le programme.

Et des instituts familiaux. Un petit monde à part. Et des écoles d'infirmières, rattachées aux hôpitaux. Des instituts de technologie, qui appartiennent au gouvernement. Et un paquet d'écoles professionnelles privées.

Ces institutions-là sont isolées les unes des autres. Ne se prêtent rien, ni leurs professeurs, ni leurs laboratoires, ni leurs livres.

Elles ont poussé au hasard. Des régions entières sont dépourvues, d'autres favorisées.

Pas de coordination entre les diverses maisons. Surtout, il ne faut pas se tromper d'orientation: si on va à l'école des infirmières, il faut y rester, même si c'est une erreur. Car pour changer, et aller au collège par exemple, il faut perdre un an, deux ans.





UNIVERSITÉ

LE GOUVERNEMENT

BILL 21

C.I.C.

C.S.N.

F.T.Q.

U.C.C.

UGEQ

À PAPA

CHEMIN DES FILS

Les Solutions

Le rapport Parent les a données il y a 3 ans

C'est tout cela qu'il faut changer. Il fallait repenser tout le système. Ça été repensé, justement.

Voilà la réforme qu'on voulait faire...

La grande idée du rapport Parent, c'est qu'il faut maintenant considérer toutes les sortes d'enseignement, à un niveau donné, comme un TOUT.

Pas comme un assemblage de cours séparés qui ont poussé sans coordination chacun de leur côté.

Comme un tout.

Prenons justement le cas des écoles qui viennent après le secondaire. Les écoles normales, les classes supérieures des collèges classiques, les instituts de technologie, et le reste. Il faut que ça devienne un tout.

Ca ne veut pas dire que le gouvernement doit nationaliser tout cela. Tout effacer, et puis recommencer. Ce serait un mauvais calcul.

Un tout. Ca veut dire, par contre, qu'il faut placer les institutions de ce niveau-là sous une même autorité, plutôt que sous 3 ou 5 autorités différentes. Pour pouvoir mettre de l'ordre.

Pour refaire les programmes, par exemple, de manière à ce que cesse le fouillis. De manière à ce qu'un finissant du secondaire puisse suivre exactement les études qu'il lui faut.

Il faut organiser les études en fonction des besoins de l'élève.

Actuellement, ce sont les étudiants qui "se font organiser" en fonction des besoins et des caprices des maisons d'enseignement.

La polyvalence va être établie là aussi, comme au niveau secondaire.

Autrement dit, toute la collection de cours séparés qui existaient jusqu'ici va être remplacée par un nouveau programme préparé par le ministère de l'Éducation, en collaboration bien sûr avec les collèges, les universités, les écoles normales et les autres écoles.



Ce programme comportera des cours communs et aussi une grande variété de cours optionnels. Des cours optionnels de type préparatoires aux études universitaires (des cours de chimie et de biologie, pour entrer en Médecine, par exemple). Beaucoup de cours optionnels de formation professionnelle, pour ceux qui n'iront pas à l'université.

Tout cela, remarquez bien, ça été décidé en principe au mois de mars dernier. Le ministère de l'Éducation a inscrit cela dans son "règlement numéro 3".

MAIS CA RESTERA SUR PAPIER TANT QU'ON NE PASSERA PAS A L'AUTRE ETAPE.

On a considéré les différents cours comme un tout? Il faut maintenant considérer les différentes institutions comme un tout.

C'est-à-dire: trouver une façon de faire travailler ensemble dans une même région, les établissements aujourd'hui séparés qui s'appellent "collège classique", "école normale", "institut de technologie", et ainsi de suite.

Il n'est pas question de tout démolir.

Il n'est pas question de "supprimer" des institutions comme les collèges, de tout remplacer par des écoles d'Etat.

Mais il faut faire en sorte que les différentes maisons deviennent complémentaires.

Pour cela, on veut établir une autorité unique, dans chaque région.

Une nouvelle corporation.

Cette nouvelle corporation sera publique, comme les commissions scolaires.

Elle pourra acheter des institutions existantes, celles qui acceptent de perdre leur indépendance et leur caractère privé pour aider à la formation de la corporation publique.

Elle pourra ainsi signer des contrats avec des collèges indépendants, de manière à pouvoir y envoyer les élèves de la région placés sous son autorité.

La corporation nouvelle aurait en somme la responsabilité d'assurer à tous les élèves qui veulent continuer leurs études après leur secondaire qu'ils trouveront les études qu'il leur faut.

Des études pré-universitaires, pour les uns, même s'ils n'ont pas fait leur secondaire dans un collège classique.

Des études professionnelles pour les autres. Des études de qualité suffisante, menant à toutes sortes d'occupations. Dans les affaires, dans l'industrie, dans l'administration, dans l'agriculture, dans les hôpitaux. Ces études-là seront accessibles à ceux qui en ont besoin — et ça vaut pour les finissants du secondaire classique, qui jusqu'à présent, étaient mal pris s'ils ne continuaient pas jusqu'à l'université.



On a rien pour rien

C'est ça que le rapport Parent proposait, il y a déjà 3 ans. Former une nouvelle corporation dans chaque territoire où on peut trouver un minimum de 1,500 élèves pour continuer des études après le secondaire.

Charger cette corporation-là d'organiser toutes les études de ce niveau-là, en intégrant les maisons existantes ou en signant des contrats avec elles. Quitte à ce que demeurent, en marge, des établissements complètement privés.

C'était un programme ambitieux, qui demandait à bien des gens des sacrifices. Habités à être indépendants, des éducateurs ont dû se marcher sur le cœur. Mais ça venait.

En préparant le bill 21, le gouvernement s'est inspiré de ce programme-là.

Le bill 21 vise à permettre la création de corporations nouvelles, les "Collèges d'enseignement général et professionnel" (les technocrates appellent cela des "CEGEPS". Ils aiment ça créer des mots nouveaux).

Sauf que le gouvernement a été très, très timide.

Les "CEGEPS" du bill 21 n'auront pas toutes les caractéristiques importantes que suggérait le rapport Parent.

On a fait une série de concessions, apparemment, pour amadouer ceux qui trouvaient la réforme trop "raide".

C'est toujours difficile de remuer les traditions.

C'est plus difficile encore de bousculer des intérêts.

Aujourd'hui, il y a tout un paquet de députés de l'U.N. qui se sont fait élire en promettant aux gens qu'on ne changerait plus l'éducation.

Il y a un nombre fantastique de parents pour qui le cours classique et les collèges privés, c'est tellement bon qu'on a pas le droit d'y toucher. Même si c'est pour accommoder la majorité des jeunes et faire cesser des injustices tragiques.



Des "snobs" il y en a partout

Parmi ces gens, hélas, il n'y a pas seulement des Bérêts blancs et autres personnes tombées sur la tête.

Il y a même des travailleurs.

Des travailleurs qui espèrent avoir les moyens d'envoyer leurs enfants dans un collège et de dire fièrement: mon fils va au classique, il sera un professionnel.



Que veulent les travailleurs? les privilèges des riches ou une chance égale?

Ces travailleurs-là ne réalisent pas qu'en voulant conserver le système actuel, dans l'espoir que leurs enfants puissent en profiter par exception, ILS CONTRIBUENT A BLOQUER une réforme qui se propose quelque chose d'essentiel, pour eux encore plus que pour les autres.

La réforme doit faire en sorte que TOUS les enfants vont faire des études qui les mènent quelque part. Actuellement, la majorité des jeunes perdent leur temps à l'école, à cause des défauts du système.

Qu'est-ce qui est le plus important?

Conserver des traditions, conserver des privilèges, conserver des collèges indépendants?

Ou bien DONNER TOUTES LES CHANCES A TOUT LE MONDE en éducation?

Dès qu'on y pense un peu, on trouve M. Johnson bien timide. Son bill 21, il est très important, mais il est loin d'être complet et suffisant.



Le bill 21

Le bill 21, qu'est-ce que c'est au juste?

C'est seulement un texte de loi.

Il ne contient pas toute la réforme.

Mais il est censé créer les conditions qui vont assurer le succès de la réforme de l'enseignement post-secondaire.

Le projet de loi contient bien sûr beaucoup d'articles et d'alinéas.

Mais l'idée se résume en peu de mots.

La loi va autoriser le gouvernement à créer (par lettres patentes, etc.) des corporations scolaires publiques d'un type nouveau.



Le problème.. le bill 21 laisse tout au hasard

Ces corporations auront le droit d'acheter, de vendre, d'emprunter, moyennant autorisation de Québec.

Elles auront le droit de signer des ententes avec des maisons d'éducation.

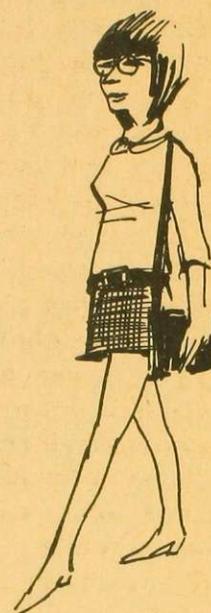
Elles auront le droit d'engager des professeurs et de signer avec eux des contrats de travail avec l'accord de Québec.

Elles auront le droit de dispenser un programme d'études approuvé par le gouvernement.

A part cela, la loi dit que le gouvernement va nommer presque tous les membres de la corporation. Après avoir consulté toutefois (et ça c'est important et excellent) les associations de parents, de professeurs et d'étudiants, les maisons d'enseignement existantes, les corps intermédiaires de la région. C'est à peu près tout.

Le reste, c'est de la cuisine d'avocat. Des clauses importantes mais de détail.

La loi, on le voit, va permettre effectivement la formation de corporations de "CEGEPS" et, par la suite, le regroupement des maisons d'enseignement existantes.



Le bill 21 n'oblige pas le gouvernement à s'embarquer

MAIS la loi n'oblige pas le gouvernement à en former.

Le gouvernement ne veut pas intervenir d'autorité et prendre ses responsabilités: il va sanctionner une corporation seulement quand les collèges et maisons existantes voudront bien marcher!

LA LOI n'oblige pas les corporations nouvellement formées à donner tout l'éventail de cours de manière à répondre aux besoins de tous les étudiants.

La loi dit seulement que le CEGEP donnera un programme approuvé par le gouvernement. Il est donc possible que des corporations publiques de CEGEPS continuent les mêmes défauts que les collèges privés actuels. Qu'ils pensent avant tout à ceux qui iront à l'université. La loi est beaucoup trop imprécise là-dessus.



Le bill 21 ne fixe pas de territoires

LA LOI ne dit pas non plus que les CEGEPS ne chargeront pas de frais de scolarité. Autrement dit, rien dans la loi n'assure la gratuité scolaire dans ces collèges publics!

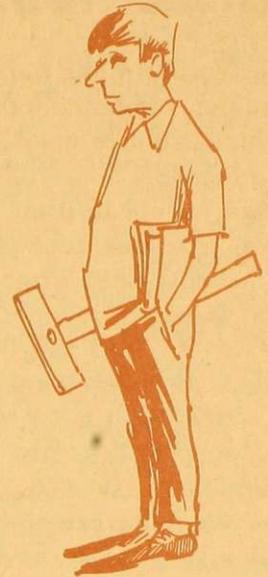
Il est vrai que Dozois a prévu de l'argent dans son budget pour que les premiers CEGEPS soient gratuits, entièrement à charge du gouvernement. Mais ce n'est pas dans la loi. Au secondaire, à l'élémentaire, la loi force les commissions scolaires à ne pas imposer de frais de scolarité. Pourquoi pas mettre la gratuité obligatoire, dans la loi? Autrement, l'année prochaine, si Dozois manque d'argent, il pourrait avoir des tentations et dire aux CEGEPS: chargez \$40 par mois à vos étudiants.

On sait ce que ça voudrait dire pour les milliers de jeunes qui ne sont pas des fils-à-papa.

LA LOI ne fixe pas de territoire aux CEGEPS, comme aux commissions scolaires.

Ca favorise des discussions inutiles. Il risque d'y avoir trop de CEGEPS à un endroit, et rien à côté. Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé de planifier, comme il a planifié pour les écoles secondaires? Au lieu de planifier, le gouvernement a confié ses responsabilités à une "mission" qui n'a pas d'autorité réelle.

LA LOI ne dit rien sur le caractère confessionnel des CEGEPS. Là, c'est sérieux. Tout le monde désire qu'au collège, les catholiques, les protestants aient un enseignement religieux et un service de pastorale approprié. Mais le rapport Parent a montré que pour cela il n'est pas nécessaire que la corporation de collège (autrement dit l'administration) soit légalement catholique ou protestante. Le rapport a montré qu'on ne pourrait pas établir partout des collèges rien que pour les catholiques, rien que pour les protestants.



Le gouvernement a peur que les gens crient au communisme

On pouvait avoir au contraire des collèges qui, officiellement, seraient non-confessionnels, comme les municipalités, et qui serviraient à tout le monde.

A l'intérieur de ces collèges-là, il y aurait un enseignement religieux pour tous les groupes confessionnels.

MAIS LA LOI NE DIT RIEN.



C'est fou tout ce que la loi ne dit pas !

Résultat: les corporations de CEGEPS vont être libres de se prévaloir des lois antérieures. Ils pourront demander à être reconnus comme officiellement catholiques (ou protestants). Quitte à ce que la population minoritaire dans chaque région soit victime de cette ségrégation. Quitte à ce que les neutres, de plus en plus nombreux, soient encore injustement traités. CA, c'est une autre "timidité" du gouvernement, qui a peur qu'en créant des collèges multi-confessionnels, les gens crient à l'athéisme et au communisme.

LA LOI ne dit pas non plus que les CEGEPS vont se limiter à dispenser un enseignement de leur niveau. Certains vont être tentés d'aller plus haut et de concurrencer les universités. D'autres voudront peut-être garder leur cours secondaire. C'est peut-être improbable, mais la loi ne prend même pas la peine de fermer cette porte-là. Il y a là un risque que la confusion continue.

LA LOI ne garantit pas aux professeurs (actuellement à l'emploi des maisons existantes) que leur nouvel employeur, la corporation de CEGEPS, respectera leurs droits acquis.

C'EST FOU TOUT CE QUE LA LOI NE DIT PAS !

Le gouvernement répond: pas besoin de tout dire dans la loi, on est là nous autres pour voir à ce que tout se passe correctement ensuite.

Il est vrai que le gouvernement se réserve un contrôle très complet de CEGEPS par son projet de loi.

MAIS POURQUOI ne rien mettre dans la loi ?

Ca ne coûterait pas plus cher, et ça donnerait plus de garanties à la population que la réforme scolaire va être réalisée pour vrai.

LA CSN, la FTQ, les étudiants (UGEQ) les agriculteurs (UCC) les professeurs (CIC, SPEQ-SPE) ont demandé au gouvernement de préciser sa loi.

Rien n'indique qu'il va le faire.

Au contraire, il garde son bill sur les tablettes, parce que ce projet de loi inquiète trop ceux qui ont des privilèges à défendre.

Il faut y mettre le holà.

LES TRAVAILLEURS DOIVENT INSISTER POUR AVOIR UNE BONNE LOI, garantissant le succès de la réforme.

ILS DOIVENT EXIGER AUSSI QUE LA LOI SOIT DISCUTÉE AU PARLEMENT LE PLUS TOT POSSIBLE.

La loi risque d'être tellement retardée qu'elle va être adoptée trop tard pour que les premiers CEGEPS soient prêts en septembre.



Le gouvernement est inquiet

Le gouvernement garde le bill 21 sur les tablettes. Pourtant, l'automne dernier, il considérait qu'il était urgent de l'adopter.

Un député U.N. annonce qu'il votera contre le bill 21. Il précise que plusieurs députés de l'U.N. voteront contre le bill 21.

Voter contre son parti, c'est un fait rare au Québec.

Des prophètes attardés dénoncent violemment le bill 21. Ils circulent de villages en villages. Ils effraient la population. Ils disent que le bill 21 est un complot diabolique.

Les centrales syndicales ont fait front commun sur le bill 21.

C'est une loi tellement importante que la CSN, la FTQ, l'UCC (cultivateurs), la CIC (enseignants) et l'UGEQ (étudiants) ont publié une déclaration commune. Mais ça n'a pas suffi... Il faut aller plus loin.

Il faut forcer le gouvernement à agir. Et tout de suite: c'est urgent. La réforme scolaire, c'est surtout pour les travailleurs. Les travailleurs doivent sauver la réforme scolaire. Les travailleurs syndiqués doivent sauver le bill 21.

Le bill 21, ça touche tout le monde et ça dérange bien du monde. C'est un projet de loi très important, le plus important de la session.

Il vise à réorganiser tout l'enseignement du niveau collégial, tout ce qui existe entre les écoles secondaires et les universités. Et cette fois, on ne peut pas dire que ça ne concerne pas tout le monde.

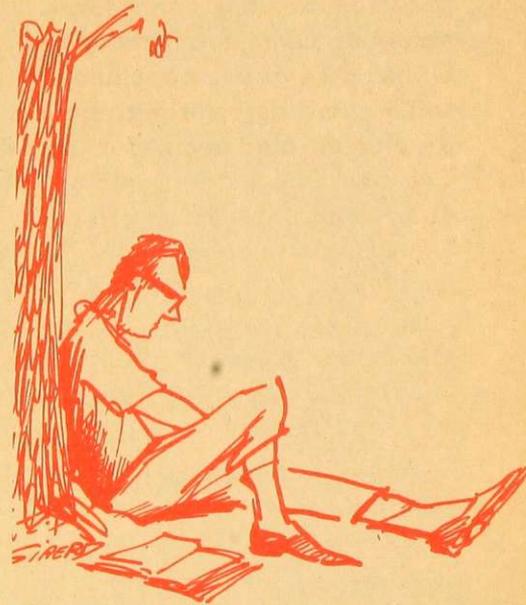
Dans le passé, pour l'ensemble de la population, l'école c'était seulement "la p'tite école" ou l'école du rang. On pouvait croire que le sort des autres maisons d'enseignement, ça regardait surtout les privilégiés, ceux qui pouvaient y envoyer leurs enfants.

Ce temps-là, il est fini.

Le bill 21 concerne tout le monde parce que, justement, il doit permettre à TOUS les Québécois d'être sûrs que leurs enfants vont faire des études qui mènent quelque part.

Le bill 21 vise à créer des corporations publiques dans toutes les régions du Québec. Ces corporations vont s'occuper de tout l'enseignement qui se donne après la 11e année, après le cours secondaire. Actuellement, une foule d'institutions de toutes sortes font ce travail: le désordre est complet.

On a des commissions scolaires pour s'occuper de la p'tite école. On a des régionales pour s'occuper des écoles secondaires. Il s'agit maintenant de créer de nouvelles corporations pour s'occuper de ce qui vient immédiatement après le secondaire.



Les épouvantails à moineaux

L'enseignement qui se donne après la 11^e année, ça fait longtemps que c'est un beau fouillis. Mais quand seulement un jeune sur dix réussissait à se rendre jusque là, ça n'énervait pas grand monde.

Aujourd'hui, ce n'est plus comme ça. La majorité des jeunes — de toutes les classes de la société — veulent étudier le plus longtemps possible: ils en ont absolument besoin et ils le savent. Ainsi, chaque année, c'est par milliers que les finissants du secondaire tombent dans le fouillis qui les attend après la 11^e année.

Le bill 21, c'est un effort du gouvernement pour mettre de l'ordre dans ce coin-là. En fait, c'est un bien petit effort: la réforme proposée ne va pas aussi loin qu'elle devrait aller. Ça, la CSN et les autres centrales syndicales l'ont déjà dit clairement et elles le disent encore.

Mais, même là, il y a des gens qui partent en peur: ils racontent 56 histoires de "Bon homme-sept-heures", ils agitent des épouvantails à moineaux: on veut tuer l'entreprise privée, on veut arracher les crucifix des écoles, etc. En fait, ces gens s'opposent au bill 21 parce qu'ils voudraient bien conserver leurs petits privilèges bien à eux, en particulier le "privilège" de recevoir une bonne instruction. Ce bill 21, ça dérange bien du monde!

Une bonne partie des députés de l'Union nationale (et plusieurs députés libéraux) ont peur du bill 21. Chez les députés des "vieux partis", il y en a un bon nombre qui ont, sur l'éducation et sur toutes les mesures sociales, à peu près les mêmes idées que Gilberte Côté-Mercier, la papesse des Bérêts blancs.

Alors Johnson ne sait plus quoi faire: Il est tiraillé entre ce que son devoir de chef d'Etat lui commande de faire et ce que ses députés exigent qu'il fasse.



Un temps précieux gaspillé

Pendant ce temps, le bill reste sur les tablettes. Et les semaines passent. On a tellement retardé la discussion du bill 21 en Chambre que les sept nouveaux collèges qui devaient fonctionner en vertu de cette loi en septembre prochain, seront probablement obligés de retarder leur projet jusqu'en septembre 1969.



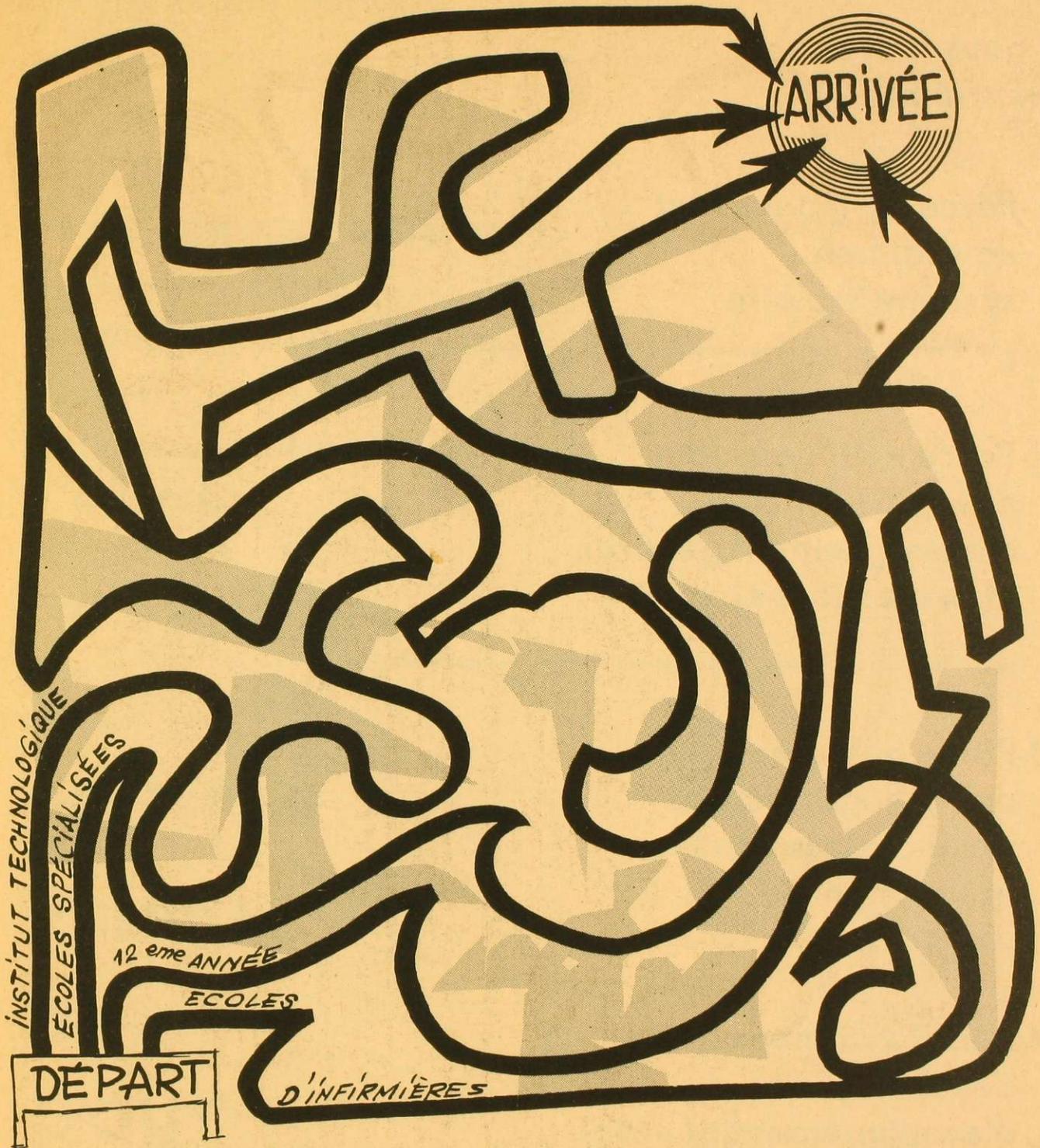
Voilà où on en est.
Le gouvernement dépose un bill.
Un bill qui fait
une réforme.
Une réforme bien plus petite
qu'il le faudrait.
La CSN
et plusieurs autres groupes
demandent au gouvernement
d'aller plus loin.
Mais des attardés
ont peur
et font des pressions.
Ils disent à Johnson :
bougez pas,
nous autres
on trouve que
vous allez bien trop loin.
Les libéraux laissent faire.
La situation pourrit.
**CA NE PEUT PAS
RESTER COMME CA.**

Systeme actuel



Le système actuel ressemble à ce jeu que vous avez peut-être déjà vu dans les journaux. En suivant une ligne, à partir du point de départ, on tentait d'arriver au château. Mais c'était très difficile. Fallait recommencer pour trouver le bon chemin.

Polyvalence



Avec un vrai bill 21, toutes les lignes peuvent conduire au but, et cela sans distinction des revenus des étudiants ou de leurs parents.

**Il nous faut donc
un vrai bill 21**

**1-Parce qu'il nous faut
un vrai bon
système scolaire**

(des études pour chacun qui mènent chacun quelque part)

**2-Parce qu'il nous faut
des vrais collèges
d'enseignement général
et professionnel.**

(des études pour chacun qui mènent chacun quelque part)

**3-Parce qu'il nous faut
des collèges publics
multi-confessionnels
et vraiment
polyvalents.**

**4-Parce qu'il nous faut
des collèges
d'enseignement général.**

**et professionnel
dans toutes les régions**

(et pas seulement où les institutions privées voudront bien marcher)

**5-Parce que les travailleurs
ne laisseront pas
la réforme scolaire
mourir
dans les coulisses.
C'est trop
important
pour eux**

et

pour leurs

enfants

et

pour

l'avenir.

